

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH

# 2020

Bonne année  
Bloavezh mat  
Boune anée

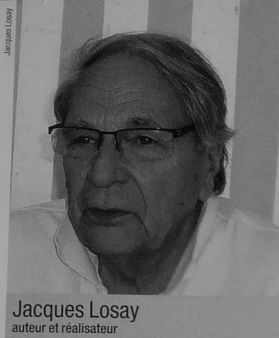
JANVIER | GENVER 2020

N° 672 | 5,00 €

B 92009 - 672 - F 5,00 €



3 789200 905007 06720



Jacques Losay  
auteur et réalisateur

# Un festival de coups tordus

l'entraînement au fond très rapide du chalutier par « une force exogène ».

L'amiral Dominique Salles est mandaté par le tribunal de Quimper. Ce militaire de haut rang est formel : « L'implication d'un sous-marin est hautement probable. » Il a pu accrocher une fune (un câble) du chalut et ainsi entraîner le *Bugaled Breizh* au fond. Le 31 juillet 2008, le tribunal admet formellement que « seule l'intervention d'un sous-marin permet de donner une explication cohérente ». En 2010, la cour d'appel de Rennes confirme. Pour les familles, c'est une grande avancée. Il s'agit maintenant de déterminer quel sous-marin.

Le *Dolfin* se défouille sans vergogne. Mais on apprend bientôt que des manœuvres étaient bien en cours ce 15 janvier, notamment l'Aswex-04, exercice de l'Otan. Le HMS *Turbulent*, sous-marin nucléaire britannique, est maintenant dans le collimateur. Son commandant avait pour mission de « s'infiltrer parmi d'autres bateaux au large de la Cornouailles, sans révéler sa présence ». Un sous-marin français est également ciblé, le *Rubis*.

La Manche grouille donc de sous-marins le 15 janvier 2004 ! L'Europe est bien représentée : France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Espagne. Mais les États-Unis ne sont pas en reste : un transport sous haute surveillance de matières nucléaires entre la Hague et le Japon était mis en place. Impliquer les États-Unis est une hypothèse plausible. Et c'est avec raison que l'amiral Salles est revenu à la charge auprès du tribunal pour faire valoir son point de vue. En vain.

### Séparation des pouvoirs : on peut s'interroger

On imagine la justice rigoureuse : le procès du *Bugaled Breizh* montre au contraire un laxisme ouvrant les portes à tous les arbitraires. Certaines pistes ne sont pas explorées, d'autres le sont alors qu'on sait qu'elles sont des leurres.

Après seize ans, les familles restent éprouvées. Le drame ne les a pas seulement atteints elles : une large partie de la population a été touchée et s'est sentie concernée. Les quelque 300 adhérents de l'association SOS *Bugaled Breizh* recrutent bien au-delà du monde maritime. ■

« Viens vite, je chavire ! » sont les dernières paroles du patron du *Bugaled Breizh*, chalutier du Guilvinec, adressées à son ami Serge Cossec, qui pêche à proximité. Nous sommes le jeudi 15 janvier 2004, au large du cap Lizard, Cornouailles britanniques. Le bateau disparaît avec ses cinq marins. Le naufrage est devenu une « affaire » d'une grande complexité, qui dure depuis seize ans.

Passons sur les méandres du procès-fleuve qui a suivi et allons à ses conclusions, énoncées en 2010. Selon le très officiel rapport du BEA-mer, le *Bugaled Breizh* a coulé parce que son chalut a accroché le sable du fond. Or, si la « croche » est possible, elle ne peut avoir lieu que sur un obstacle dur. Sur la zone du naufrage, on retrouve trois canots de sauvetage au lieu des deux du chalutier. D'où vient le troisième ? A-t-il été largué par l'hélicoptère militaire se trouvant sur zone ou encore par un sous-marin également tout proche : le *Dolfin*, néerlandais ? Comme il sait qu'on peut l'accuser d'avoir accroché les câbles du *Bugaled Breizh* alors qu'il évoluait sous l'eau, le commandant du *Dolfin* affirme avoir navigué en surface toute la matinée, ce qui est un mensonge éhonté.

Mais cela ne semble pas intéresser les juges de Quimper. Le commandant n'est pas interrogé, pas plus que le Cross du cap Gris-Nez et son homologue de Falmouth. Malchance, l'enregistreur du Cross est « tombé en panne ». En vérité, quelqu'un, « par inadvertance », vingt minutes après le naufrage, a abaissé le disjoncteur au tableau général et ne l'a rétabli qu'en soirée. Nouveau coup de sort : l'*Eridan*, le chalutier qui pêchait en compagnie du *Bugaled Breizh*, est fracturé et son ordinateur est dérobé lors de son retour à quai. Aucun autre objet n'a été volé.

### Ce jour-là, la Manche grouille de sous-marins

Mais voilà une nouvelle réconfortante : « Le *Bugaled Breizh* a été éperonné ». Une photo dans *Paris-Match* montre en effet un énorme enfoncement à l'avant du chalutier. Le ministre Dominique Busse-reau proclame qu'un « cargo-voyou » est identifié, un vracquier philippin, coupable idéal. Mais il faut attendre qu'il soit finalement mis hors de cause ! Après ce leurre évident, les familles exigent le renflouement. Surprise : la coque est enfoncée des deux côtés ! La thèse de l'abordage ne tient plus. Ces déformations ne peuvent s'expliquer que par

On imagine la justice rigoureuse : le procès du *Bugaled Breizh* montre au contraire un laxisme ouvrant les portes à tous les arbitraires. Certaines pistes ne sont pas explorées, d'autres le sont alors qu'on sait qu'elles sont des leurres.

## édito

Suite au numéro d'octobre dernier (« Noms de lieux ! »), la rédaction du *Peuple breton* a reçu un long courrier de Fabien Lécuyer en gallo. *Oheuge chéze l'enterbolait !* En effet, notre article parlait de « débrettonnisation », mais ne faisait pas mention des attaques contre les noms de lieux en gallo. Le mouvement né à Telgruc s'est en effet ému de la disparition de toponymes en langue bretonne, étouffés par des noms de rues tous plus banals les uns que les autres, dont la désormais célèbre « rue des Pélicans ». N'ayant pas eu connaissance de cas précis contre le gallo, notre rédaction n'en a pas parlé.

Mais, dans son courrier, Fabien allait plus loin. Il se plaignait également de la brettonnisation de noms de lieux en gallo. Pourtant, s'il est vrai qu'on peut désormais lire *Felger* sur les panneaux d'entrée de ville de Fougères, cela n'a jamais aboli l'existence de *Foujêr*, qui a aussi son panneau ! Le breton s'ajoute (en raison de demandes locales), il ne remplace pas.

À ce titre, il nous a été rapporté qu'un collectif intitulé « Ferzæ » a tagué un « message fort » en face du domicile d'Ana Sohier, élue UDB à Rennes. Une sorte d'« avertisse-

ment » ! Pour ces gens adeptes de l'intimidation, mettons les points sur les « i » : s'il est agaçant de voir la Bretagne réduite à un autocollant de Bigoudène, nous refusons de considérer qu'il y aurait une haute et une basse Bretagne séparées par une frontière linguistique rigide. Doit-on se justifier de parler breton en haute Bretagne ? Non.

En revanche, quand on estime que « Rennes, comme beaucoup d'autres villes, est une ville traditionnellement galloisante et qu'il est regrettable d'y introduire artificiellement le breton au détriment du gallo », quand on réclame de prendre sur le budget de la langue bretonne pour servir le gallo, on sert objectivement les intérêts de ceux qui veulent tuer la politique linguistique pour le breton. Jouer les idiots utiles du jacobinisme n'est pas notre credo. Parler gallo n'empêche nullement d'être breton ! Soyons donc solidaires. Bonne année à tous... quelle que soit votre langue !



➤ GAEL BRIAND

## sommaire

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>L'invité</b>                                      | <b>Langues</b>   | <b>Rubriques</b>                           |
| Jacques Losay, auteur et réalisateur..... 2          | Le gallo en Bretagne..... 10 12  | Gwenn et Du..... 4                         |
| <b>Le mot de l'UDB</b>                               | Le gallo se rechome-t-il ?..... 12                                     | De Brest à Nantes..... 6 7                 |
| Pierre-Emmanuel Marais :                             | Tilde : le ministère de la Justice persiste ! 18                       | Iffig..... 7                               |
| « La question des inégalités revient »..... 5        | <b>International</b>   | Leurre de vérité..... 8                    |
| <b>Politique</b>                                     | Uluru rendu aux Aborigènes..... 23                                     | .....                                      |
| Dans l'Hémicycle..... 9                              | Le Royaume-Uni et l'UE : entré par défaut, sorti par erreur..... 24 25 | <b>Pobl Vreizh</b>                         |
| Un rapport sur la réunification..... 13              | <b>Un jour avec...</b>   | Brezel er Sahel..... 19                    |
| Retraites. Belles mobilisations en Bretagne..... 14  | Paul Kincaid..... 28 29  | Furlukined teñset e Euskal Herria..... 20  |
| Débat autour du foncier agricole..... 14             | <b>Pages culturelles</b>   | Deskiñ gouezeleg Bro-Skos enlinenn..... 20 |
| L'« exemple » Vincenzo Vecchi..... 15                | Histoire..... 26 27  | Taniou-gwall spontus e Aostralia..... 21   |
| Ça déborde !..... 15                                 | Livres..... 30 31  | Bretoned en ABU..... 21                    |
| Les visites de Paris..... 15                         | Selaout..... 32  | Levriou brezhonek..... 22                  |
| Noms de rue : plus dur avec les faibles ?..... 16 17 | Musiques de Celtie..... 33   |  |
| Pour que vivent nos langues..... 17                  | <b>La page du PB</b>   |  |
|  | Oriol Junqueras député européen..... 34                                |  |

Couverture : photo Bruno Anisker  
Le *Peuple breton* paraît le premier jour ouvrable du mois.

### Roselyne Bachelot et la culture bretonne

Je viens de terminer la lecture de *Corentine*, où Roselyne Bachelot rend hommage à sa grand-mère née dans une ferme des environs de Gourin et placée comme bonne à l'âge de 7 ans. Je vous livre cette note de bas de page de l'auteur : « C'est avec indignation que je vois le mépris avec lequel la France considérait ses enfants bretons comme des arriérés, alors qu'ils étaient pétris d'une langue et d'une culture magnifiques... Le plus confondant, c'est que Corentine est restée persuadée qu'elle n'avait pas appris à lire, car, pour elle, l'instruction, la vraie, était de pouvoir lire en français. Il est étonnant de constater à quel point des populations humiliées intériorisent une prétendue infériorité... Il est temps de dire à Roselyne Bachelot qu'elle prenne un abonnement de soutien au PB !  
Madeleine Skala, Plogastel-Saint-Germain (29)

Une bien belle déclaration d'amour à la langue bretonne... Cela étant dit, on ne doute pas de la réponse à cette proposition de l'ancienne conseillère régionale des Pays-de-la-Loire (1986-2007) opposée à la réunification ! Et on aurait aimé qu'elle joigne l'écrit aux actes en s'engageant un peu plus pour cette langue et cette culture « magnifiques » quand elle était ministre ! Un livre probablement très passionnant, mais on ne s'achète pas une virginité à si peu de frais...

### Le poète a son timbre

À l'occasion du centenaire de la naissance de René Guy Cadou, La Poste émet un timbre à l'effigie du poète breton né à Sainte-Reine-de-Bretagne, en Brière, le 15 février 1920. Il sortira le 17 février prochain.



### Les donateurs en prélèvement automatique

« Quand c'est gratuit, c'est vous le produit ! » Peut-être avez-vous déjà entendu cette maxime, utile à l'heure où le capitalisme fait miroiter des services « gratuits » tout en dénigrant l'écrasante « charge » de l'impôt. Les services publics, pourtant, nécessitent des impôts. La transparence faisant partie de nos valeurs, nous tenons chaque mois à dire qui nous finance. Et la réponse est ci-dessous : c'est principalement vous, lecteurs, qui faites vivre notre magazine (l'UDB comblant les déficits). Merci donc pour votre générosité. Espérons qu'elle continue en 2020. Bonne année !

Rémy Béauto, 15 € ; Emmanuel Bellec, 3 € ; Didier Berhaut, 3 € ; Joël Brou, 39 € ; Gilles Blavier, 7,50 € ; Gaël Briand, 31 € ; Denise Broudi, 5 € ; Patrick Cadore, 3 € ; Nil Capoussin, 10 € ; Hervé Castro, 15 € ; Jean-Paul Chevrel, 3 € ; Valérie Coussinet, 15 € ; Laurence Dumas, 3 € ; Dalino Fabrice, 3 € ; Pierre-Adrien Fétas, 15 € ; Monique Feuvrier, 10 € ; Michel François, 15 € ; Loïc Fravallo, 75 € ; Yvonnick Gain, 51 € ; Florian Gallou, 5 € ; Etienne Gasche, 3 € ; Stefan Gelfroy, 15 € ; Richard Gromay, 3 € ; Pierre Gustiniani, 3 € ; Marie-Thérèse Gorry, 15 € ; Jean-Paul Guenegou, 45 € ; Yves Guérin, 27 € ; Yannick Guillanton, 3 € ; Jacques Guillou, 3 € ; Yves Guillou, 15 € ; Julien Hay, 15 € ; Jean-Jacques Hocquard, 15 € ; Jean-Michel Huet, 15 € ; Didier Jegou, 9 € ; Joël Guégan, 27 € ; Pierre Kani, 3 € ; Alain Kerjan, 15 € ; Pierre Kersale, 9 € ; Hervé Latimier, 75 € ; Louis Le Bec, 15 € ; Jean-Claude Le Borgne, 15 € ; Bernard Le Bozec, 3 € ; Jean-Yves Le Breton, 39 € ; Bruno Le Clainche, 3 € ; Loïc Le Cocq, 39 € ; Guy Le Corre, 3 € ; Christian Le Couls, 3 € ; Jean-Paul et Sylvie Le Du, 15 € ; Guy Le Floch, 15 € ; Joël Le Gall, 15 € ; Philippe Le Gall, 15 € ; Anne Le Gars, 3 € ; Jean-Yves Le Gars, 3 € ; Bruno Le Huede, 10 € ; Youenn Le Lay, 15 € ; Bernard Le Mao, 10 € ; Tristan Le Nédelec, 3 € ; Patrick Le Penec, 9 € ; René Le Youdec, 27 € ; Christophe Lelu, 3 € ; Henry Lionel, 15 € ; Loïc Philippou, 75 € ; Lena Louarn, 10 € ; Tangi Louarn, 3 € ; Yves Mach, 3 € ; Arnaud Mahe, 3 € ; Maxime Mallette, 51 € ; Marcel Marc, 15 € ; Philippe Martel, 15 € ; Catherine Martal, 15 € ; Alexandre Meheust, 25 € ; Gurvan Mével, 39 € ; Gwenaél Mével, 15 € ; Paul Mingant, 15 € ; Pierre-Yves Moal, 15 € ; Jean-François Monnier, 3 € ; Maryvonne Munier-Goarin, 37,50 € ; Christian Passai et Lydie Massard, 35 € ; Paul Le Mour, 15 € ; Paul Moise, 31 € ; Gwennel Pédron, 15 € ; Marietta Peneau, 3 € ; Jean-Luc Penvern, 15 € ; Christian Pierre, 22,50 € ; Pierre-Emmanuel Marais, 3 € ; Philippe Plouzané, 3 € ; François Poulain, 3 € ; Jean-Pierre Quémenner, 3 € ; Anne Quémenner, 15 € ; Yannick Quénéhervé, 15 € ; Dominique Rannou, 3 € ; Gwendal Rioual, 3 € ; Stéphanie Rivoallan, 29 € ; David Roland, 15 € ; Hugo Roussignol, 15 € ; Alain Rouch, 10 € ; Nicole et Robert Schroeder, 3 € ; Dew Sibiril, 15 € ; Alan Tassel, 39 € ; Jean-Paul Thiéry, 3 € ; Caroline Thomas, 15 € ; François Waag, 3 €.

Total des dons 2019 en prélèvement automatique : 1 690,50 €.  
Total des dons de l'année 2019 : 5 637,50 €.

## Le mot de l'UDB



Pierre-Emmanuel Marais | porte-parole de l'UDB

### La question des inégalités revient sur le devant de la scène

Alors que débute une nouvelle année, en se tournant vers les mois écoulés, force est de constater qu'entre les gilets jaunes et le mouvement social contre la réforme des retraites concoctée par Emmanuel Macron et son gouvernement la question des inégalités est revenue sur le devant de la scène.

*Ha gwell a-se !* Dans son dernier essai, *Capital et idéologie* (Éditions du Seuil), l'économiste Thomas Piketty donne une actualité et de la substance idéologique et politique à cette question essentielle. Il retrace l'évolution des inégalités dans le monde depuis deux mille ans et nous interroge sur le fait que, depuis les trente glorieuses, elles atteignent dans le monde des niveaux record. C'est évidemment le cas aussi en France et en Bretagne.

À titre d'exemple paroxystique, le patron du groupe LVMH, Bernard Arnault, a vu sa fortune – évaluée à 73,2 milliards d'euros en 2018 – augmenter de 25,5 milliards en une année. Le même Bernard Arnault a fait l'objet d'une plainte pour « escroquerie » et « blanchiment de fraude fiscale » au sujet de sa Fondation Louis-Vuitton et du musée hors normes bâti à la lisière de Paris, pour le montant colossal de 790 millions d'euros.

L'intérêt principal des thèses de Thomas Piketty est qu'il remet les choix politiques au cœur des combats politiques, en proposant par exemple de constitutionnaliser la progressivité de l'impôt. Les choix politiques récents d'Emmanuel Macron, comme la suppression de l'ISF au nom du ruisellement libéral, ces choix inscrits dans le prêt-à-penser néolibéral, ont presque exclusivement été faits en faveur du capital et de la concentration des richesses.

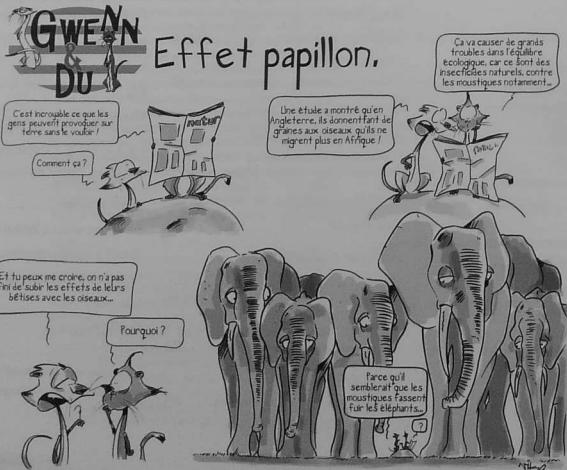
Ainsi, la fortune de Bernard Arnault représente l'équivalent de 2,6 millions d'années de SMIC. *Gwall a-se ? Netra d'ober ?* Était-il nécessaire que les sommes que M. Arnault a gagnées et qui ne sont pas déjà placées dans des paradis fiscaux puissent être assujetties à un impôt sur la fortune ? Nos services publics n'ont-ils pas besoin de financement ?


Lorsque Thomas Piketty évoque le retour à une réelle progressivité de l'impôt avec un impôt sur la propriété dont les taux iroiraient de 0,1 % pour les petits patrimoines à 90 % pour les patrimoines supérieurs à 2 milliards, il met en débat la question de la justice fiscale. Et à l'heure d'une montée en puissance des populismes, il semble important de rappeler que la taxation à 90 % sur les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu a été pratiquée pendant des décennies et a mis fin à l'époque aux rémunérations astronomiques par un mécanisme d'autolimitation.

Les propositions de Thomas Piketty sont nombreuses et devraient alimenter les programmes politiques européens de gauche. La propriété sociale et la cogestion ont été et sont toujours des thèmes forts de la doxa de l'UDB. Elles peuvent s'inscrire dans une vision autonomiste de la Bretagne à cinq départements. En proposant d'imposer par la loi l'attribution de 50 % des sièges des conseils d'administration des entreprises pour les salariés et le plafonnement du droit de vote des actionnaires les plus importants, Piketty ne fait que mettre en avant une organisation économique et sociale qui existe déjà en Allemagne, en Suède ou en Autriche.

Évidemment, les réflexions de Piketty ne sont pas l'alpha et l'oméga d'un renouvellement de la pensée politique de gauche. Mais en les lisant, je ne peux que souhaiter que l'année 2020 puisse être l'année d'un retournement de tendance et qu'enfin les inégalités régressent dans nos sociétés.

**Bloavezh mat 2020 d'an holl !  
Bonne année 2020 à tous !**





**Nous écrire**  
4, rue Menou | 44000 Nantes  
permanence@udb.bzh

**Site Internet**  
udb.bzh

**Nous téléphoner**  
07 87 36 41 66

# La Bretagne de Brest à Nantes

## PONT-SCORFF. Nouvel horizon pour le zoo ?

Le Peuple breton relayait récemment sur son site Internet les difficultés financières et humaines que connaissait le zoo de Pont-Scorff. Plusieurs ONG réunies sous le nom de « Rewild » (réensauvager) ont sauté sur l'occasion et signé un compromis pour l'acheter. L'objectif ? « D'abord, que les 560 animaux sauvages qui s'y trouvent aujourd'hui soient libérés pour les renvoyer dans leur milieu d'origine et rendus à la vie sauvage. Ensuite, après mutation, ce lieu deviendra un centre de réhabilitation pour accueillir les animaux sauvages issus du trafic et saisis par la justice française. Depuis le centre, ils seront renvoyés dans leur pays d'origine pour recouvrer la liberté. » En cinq jours, les 600 000 € nécessaires ont été collectés grâce au financement participatif. Et bien plus encore ! Dans *Ouest-France*, Véronique Thomas, fille du fondateur du zoo, estimait que c'était « le rêve de [sa] vie et celui de [son] père. [...] C'est un superbe projet. On retrouve les racines de notre métier. L'objectif étant la conservation et la préservation de la faune sauvage ».

## PAIMPOL. Toujours moins de services...

Les huit agents de l'antenne technique départementale – le service de voirie du Département – de Paimpol sont mutés, pour partie à Tréguier, pour partie à Lanvollon. « Cette décision de fermeture de l'antenne paimpolaise incombe au vice-président du conseil départemental chargé des infrastructures routières, qui n'est autre que le maire de Paimpol. On sait qu'il a des visées touristico-immobilières sur cette partie du port où étaient installées l'ancienne DDE, puis l'antenne départementale. On ne pensait pas qu'il irait jusqu'à échanger des emplois bien réels contre un très hypothétique et lointain casino... » commente Pierre Morvan, responsable de la fédération UDB du Trégor-Goëlo.

## DOUARNENEZ. Les « Algues vertes » en tournée bretonne

Après Huelgoat et avant Nantes, Inès Léraud, auteure avec le dessinateur Pierre Van Hove de la BD documentaire *Algues vertes. L'histoire interdite* (voir PB de septembre 2019), a fait étape le 18 décembre, à l'invitation de Baie de Douarnenez Environnement, à la librairie L'Vraie pour une rencontre avec les lecteurs. C'était l'occasion de découvrir le *making of* de ce succès de BD (8<sup>e</sup> réédition !), d'évoquer l'hégémonie de l'agro-industrie en Bretagne, de rappeler qu'il y a sans doute eu en réalité beaucoup plus de morts qu'on ne le pense dues à l'hydrogène sulfuré et de connaître les derniers rebondissements de l'enquête, avec notamment une plainte pour « diffamation » à l'encontre d'Inès Léraud de la part de Christian Buson, président d'un « Institut scientifique et technique de l'environnement », faux-nez des grands noms de l'agroalimentaire breton, en guerre contre l'« écologie ».

## SAINT-NICODÈME. Les frères Morvan décorés



Actualité chargée pour les frères Morvan. Un mois pile après l'annonce de la fin de leur carrière sur la scène du festival de la Toussaint à Paimpol, les voici faits commandeurs des Arts et des Lettres, le plus haut des grades dans cet ordre ministériel honorifique. Ils s'y retrouvent en assez bonne compagnie, puisque David Bowie, Jacques Higelin, Pierre Perret, Patti Smith, Alan Stivell, Renaud – pour n'en citer que quelques-uns – ont reçu cette distinction avant eux. Ainsi, à défaut d'être reconnue officiellement, la langue bretonne dont est forgé le chant des frères Morvan se retrouve décorée par la République...

## RENNES-CHÂTEAUBRIANT. La relance de la ligne remise en cause ?

Au début du mois, l'Association citoyenne Châteaubriant-Rennes en train s'était inquiétée d'annulations de crédits d'Etat pour la remise en état des « petites » lignes ferroviaires. Elle a néanmoins reçu de nouvelles assurances : les travaux seront bien faits... mais pas avant 2021.

## AURAY - SAINT-BRIEUC. Une réouverture de la ligne ?

À l'initiative de la CGT, des réunions publiques se sont tenues fin 2019 pour discuter de la réouverture de la ligne ferroviaire reliant Auray à Saint-Brieuc via Pontivy et Loudéac ; un moyen

d'améliorer l'accessibilité du centre Bretagne, mais aussi de permettre une liaison ferroviaire nord-sud efficace en Bretagne. Un thème de campagne à saisir pour les prochaines élections régionales !

**PAYS DE NANTES.** Pollutions agricoles. La région nantaise est l'une des plus importantes zones maraichères de France. Produisant principalement mâche, poireau primeur, concombre, radis et muguet, des hectares de serres s'étalent aux portes de la ville. Celles-ci sont régulièrement débanchées par des hélicoptères larguant leurs produits sur les exploitations. Début octobre, des riverains ont constaté à Saint-Julien-de-Concelles la présence de centaines de poissons morts dans le canal des Bardets, qui traverse la vallée maraichère. Cette technique d'épandage serait selon la gendarmerie directement responsable de la pollution des eaux. Une situation qui inquiète les riverains, une zone de captage d'eau potable se situant à proximité.

## RENNES. 1 % des logements loués sur Airbnb

La plate-forme comptabilise 1 290 logements entiers proposés à Rennes en janvier 2019, soit 1 % de l'offre de logement sur la commune. Ana Sohier, élue UDB à la Ville de Rennes, est intervenue à ce sujet lors du conseil municipal du 9 décembre. « Un pour cent du parc, donc. Un chiffre qui peut paraître ridicule, mais qui, dans une ville avec autant d'habitants que Rennes, pose tout de même question. Ce sont plusieurs milliers de résidents permanents rennais qui ne pourront pas prétendre à ces logements. » L'élue a réclamé « une immatriculation aux locataires [ndr : à la mairie] pour lutter contre les annonces illégales » et plus généralement un durcissement des conditions

de locations par l'intermédiaire des plates-formes telle Airbnb.

## LANESTER. Le collectif contre Monsanto toujours actif

Lors d'une manifestation le 13 décembre devant le Leclerc de Lanester, les militants anti-OGM ont souhaité alerter les consommateurs sur « la triste réalité du contenu de [leurs] assiettes » dans un contexte de déchargement de soja au port de Lorient. Le collectif dénonce le fait que « la majorité des cinq milliards d'euros du plan agricole [du conseil régional] est mise en fi de la qualité des aliments, du respect des animaux, de la biodiversité et des nombreuses pollutions occasionnées ». Le collectif évoque un double discours des élus régionaux. Soucieux de l'écologie dans les propos, mais soutenant financièrement les poulaillers industriels.

## SAINT-NAZAIRE. Labellisée par OPAB



Une cérémonie de remise du label Ya d'ar brezhoneg de niveau 1 s'est déroulée dans les locaux de la mairie de Saint-Nazaire le 6 décembre en présence du maire David Samzun. Cinq actions ont été validées par l'Office public de la langue bretonne : panneaux bilingues, contrat de mission avec l'Office, promotion de l'enseignement du breton aux adultes, enrichissement du fonds d'ouvrages en breton de la médiathèque et cours d'initiation à la langue ont été proposés dans certaines

écoles publiques dans le cadre des TPE. L'ouverture d'une filière bilingue est également en effet prévue à l'école Gambetta à la rentrée 2020. Positif, mais il a toutefois fallu attendre quatre ans avant cette labellisation !

## QUIMPER. 20 ans d'Ofis publik ar brezhoneg

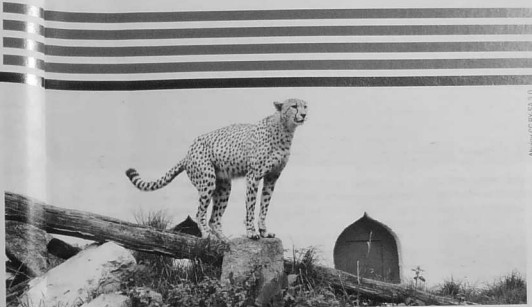
Créé en 1999, l'Office public de la langue bretonne est passé de 6 agents à 25. Il dispose d'un budget d'1,3 M€. Une journée était consacrée à Quimper en décembre aux 20 ans de la structure. Près de 200 personnes sont venues écouter et échanger. Le chemin est long, mais le travail réalisé est très important et bien plus professionnel qu'à une certaine époque. Il faudrait désormais impliquer davantage financièrement les autres collectivités (et bien sûr l'Etat).

## CÔTES-D'ARMOR. Un nouveau préfet

Depuis le 28 octobre, date de la nomination d'Yves Le Breton à la tête du commissariat général à l'Égalité des territoires, le département des Côtes-d'Armor n'avait plus de préfet. Depuis le 18 décembre, c'est chose faite : Thierry Mosimann, ancien préfet de l'Aube, assurera cette fonction. La vacance aura surtout prouvé qu'à défaut de pouvoir régional, on se passe très bien de préfets en Bretagne !

## FRANCE. La lutte contre les pesticides continue

Une association des maires opposés aux pesticides a été créée autour du sénateur morbihannais Joël Labbé et du maire de Langouët Daniel Cuffeif. L'objectif est de peser sur cette question au niveau européen.



Replay / Getty Images

Issig

– a entendu Sibeth Ndiaye, porte-parole du gouvernement, affirmer que la réforme des retraites était « une des réponses à la crise des gilets jaunes » ;  
– ne se souvient pourtant pas d'avoir lu des pancartes sur les ronds-points réclamant moins d'argent et plus de cotisations !

– déplore le fait que si le haut-commissaire s'en va, la réforme reste ! Un fusible de plus !

– constate une baisse important de sa future retraite avec la nouvelle réforme ;  
– se dit qu'il en a assez de simuler sa retraite et qu'il aimerait en jouir !

– Propose que le service minimum soit assuré par les ministres remettant en cause le droit de grève !

– trouve ironique qu'il faille deux ans au gouvernement pour foutre en l'air la retraite par répartition et vingt ans pour interdire les emballages plastiques.

– a cru comprendre qu'Emmanuel Macron voulait que l'Europe soit le premier continent à atteindre la neutralité carbone ;  
– se dit qu'avec la peu d'empressément des néolibéraux à changer de logique économique, ce n'est pas demain la veille !

– se souvient très bien du million d'emplois promis par le Medef avec le CICE ;  
– n'en a pas vu la couleur... mais peut-être qu'une bonne partie d'entre eux est occupée par M. Delevoye !

– a constaté qu'un certain nombre de modérateurs sur Wikipédia éradiquait méthodiquement toute référence à la langue bretonne sur les pages communales.

## Le mensonge et l'oubli

► PAR YANN FIEVET

La « crise des retraites » est ô combien emblématique des errements politiques de notre époque et de la désastreuse incapacité – ou de l'absence de volonté – du pouvoir en place à apporter des solutions crédibles et durables aux problèmes les plus aigus du temps présent.

Cette incapacité et ce manque de volonté caractérisés dépassent bien sûr de très loin le seul cadre de la réforme du système des retraites. Les observateurs patentés, ceux qui sont invités partout alors même qu'ils ont fort peu de choses pertinentes à nous dire ou à nous apprendre, sont frappés eu aussi par les défaillances susnommées quand il s'agit de saisir pleinement les enjeux véritables des stratégies gouvernementales à l'œuvre aujourd'hui.

Alors que la classe politique qui est censée gouverner notre société n'a de cesse de proclamer la « transparence », c'est l'opacité qui saute aux yeux des citoyens prenant vraiment le temps d'analyser en profondeur les ingrédients des stratégies développées par les « gouvernants » au service bien compris de leurs mandats empressés. Encore convient-il de savoir regarder les choses attentivement au-delà des apparences volontairement trompeuses, par-dessus le brouillard aveuglant du marketing politique.

La pièce théâtrale évolutive que donne depuis plus de trente mois la troupe macronienne s'intitule *La Grande Transition*, un pastiche audacieux et inversé de l'un des meilleurs ouvrages d'économie du siècle dernier. Le metteur en scène en est « en même temps » le comédien numéro un. Il se murmure qu'il est également responsable des décors et des costumes. La troupe est nombreuse. Elle compte quelques autres comédiens de premier plan, plusieurs comédiens de second ordre, et beaucoup de figurants se félicitant chaque jour d'avoir été remarqués et tirés de l'ombre par le génial dramaturge. Tous, quel que soit leur rang, possèdent leur texte à merveille, « éléments de langage » écrits pour eux au gré de l'évolution tumultueuse des événements, texte qu'ils sont capables de réciter en toutes circonstances tels des lapins mécaniques.

Les talents sont cependant inégaux. Le bon Jean-Michel est particulièrement habile pour se faire passer, grâce à son ton doucereux duquel aucun excès ne semble devoir déborder, pour l'exécutant parfait des desseins du grand ordonnateur. Il est « à bonne école ». La petite Muriel, pour sa part, nonobstant son indéclinable ambition, a souvent du mal avec son texte : elle en connaît sûrement la trame, mais bute régulièrement sur les mots dans ce qu'il faut bien se résoudre à nommer un bizarre charabia. C'est dommageable, vu le rôle non négligeable qu'elle incarne dans la pièce ou le travail, surtout celui des autres, ne lui fait pas peur.

Malgré le trio apparent d'ensemble de la troupe, le public s'ennuie ferme. La pièce s'éternisant, il montre désormais de sérieux signes d'énervement.

Le public s'est en effet aperçu assez vite que, sous le texte qui lui est servi jour après jour, se trouve un autre sens que la troupe tente plus ou moins adroitement de lui cacher. En fait, la mauvaise pièce devrait plutôt s'intituler *La Grande Duperie* et avoir pour sous-titre *Le règne splendide du mensonge et de l'oubli*.

Le texte initial bien huilé, devenu au fil des représenta-

tions un indigeste salmigondis, dissimule en fait la volonté tenace de réaliser ce que Pierre Bourdieu nomma « la révolution conservatrice », c'est-à-dire la transformation profonde des structures socio-économiques et juridiques pour le maintien – ou l'accentuation – des privilèges de l'oligarchie.

Il n'existe donc pas, au-delà du discours affiché, de sérieuse volonté de réduire l'ampleur des inégalités au sein de la société. Le décryptage de l'acte de la pièce consacré au projet de « réforme des retraites » le prouve à l'envi. Ce ne sera pas un « régime universel », mais, comme le régime actuel, un régime truffé d'exceptions. Avec une différence majeure que ce ne seront plus les luttes sociales ou les rapports de force internes aux entreprises qui décideront des exceptions, mais les priorités gouvernementales.

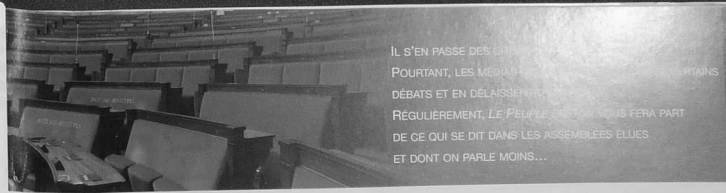
Or, chacun sait ce que sont les priorités de l'État désormais : elles découlent de la « politique de l'offre ». Les exceptions concédées reflètent cette politique. L'État n'est donc plus le garant de l'intérêt général ou d'un équilibre entre capital et travail, mais au contraire le reflet d'une politique favorable au capital.

Derrière l'universalisme et l'égalité de façade, on aboutit par conséquent à un désarmement par l'État du monde du travail et de sa capacité à forger des conditions de travail acceptables. La justice d'un régime de retraite ne peut être réalisée sous la toise d'une règle unique parce qu'il n'existe pas d'égalité de conditions de travail, ni d'égalité d'espérance de vie, ni d'égalité de départ dans les carrières, ni, enfin, d'égalités de conditions au sein des entreprises. Placer le fils d'ouvrier sur la même ligne qu'un fils de notaire revient à faire partir le premier avec de lourdes chaînes aux pieds et à le condamner à une retraite difficile et courte. Ainsi, lorsque le rideau tombera, la grande duperie éclatera au grand jour.

Au moment où la troupe commençait à s'essouffier, elle a été contrainte de se débarrasser d'un de ses comédiens de premier plan. Le grand Jean-Paul avait manqué de sincérité et, surtout, cela était devenu trop voyant. Il était par trop dispersé dans ses nombreuses activités tout en ayant oublié de les mentionner à qui de droit. La troupe tenta bien, unanimement, de le sauver avec de maladroits éléments de langage, mais quand le public menaçait de l'attendre à la sortie du théâtre, il fallut bien se résoudre à le débarquer.

Le metteur en scène lui trouva vite une doublure. Et quelle doublure ! Le terne Laurent fera l'affaire faute de mieux. « Marche de la première heure », c'est-à-dire depuis... trois ans, strictement inconnu en politique auparavant, ancien DRH chez Auchan, où il se fit particulièrement remarquer en 2005. Alors qu'il s'occupait des « ressources humaines » de l'hypermarché de Béthune, il fit interpellé une salariée déléguée syndicale qui avait osé donner à une cliente un pain au chocolat brûlé. La dame fut mise en garde à vue – pour un « vol » de 80 centimes – et Laurent le justicier tenta même de la faire licencier.

C'est pourtant cet olivier qui devient le nouveau « Monsieur Retraite » de la troupe. C'est donc lui qui va désormais jouer le rôle du négociateur de l'État dans le « dialogue social » avec les syndicats. Il faudrait glisser subrepticement dans le texte de la pièce une ultime réplique : le ridicule n'a jamais tué personne ! ●



IL S'EN PASSE DES CHANGES EN DÉBATS ET EN DÉLAISSEMENTS RÉGULIÈREMENT, LE PEUPLE BRETON SE FERA PART DE CE QUI SE DIT DANS LES ASSEMBLÉES ELUES ET DONT ON PARLE MOINS...

DANS L'HÉMI-CYCLE

### Bouteilles en plastique

La députée Les Républicains Valérie Beauvais est intervenue, le 3 décembre dernier, sur le dispositif de consigne pour recycler les bouteilles en plastique : « Je fais bien la différence entre la consigne de contenant [principalement le verre, ndr] pour réemploi, qui permet de réduire la production, et la consigne de contenant recyclable, comme celle concernant les bouteilles en plastique. Or, plutôt que de défendre la consigne de réemploi, qui est essentielle, vous défendez la consigne de plastique, qui est un non-sens environnemental. Elle conduit à verdir l'image du plastique au lieu d'en réduire la production et risque d'entretenir, voire d'augmenter, la consommation de bouteilles en plastique à usage unique. » Technique mainte fois utilisée, Brune Poirson, la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et Solidaire, n'a tout simplement pas répondu à la question. Dommage pour une fois que les républicains étaient pertinents !

### Franc CFA



Serge Letchimy (socialistes et apparentés), le 17 décembre dernier, a mis en cause la « Françafrique » en critiquant vertement le franc CFA. « [Ce] monnaie [il] fut conçue conformément aux intérêts de l'ancienne métropole. L'équation, mise en évidence par de nombreux économistes africains, est bien connue. Soumis au contrôle de la Banque de France et du ministère de l'Économie et des Finances, qui imposent le maintien d'une stricte parité avec l'euro, le franc CFA garantit à la France un accès aisé aux matières premières, une libre circulation des capitaux détenus par ses grandes entreprises et un puissant levier, à l'occasion, d'ingérence politique. Tout cela cependant est rendu possible au prix du dépôt de 50 % des réserves de change auprès de la Banque de France, et d'une surévaluation monétaire qui asphyxie les exportations de ces pays, paralyse la production agricole, assèche le commerce interafricain et compromet en conséquence gravement les chances d'un développement économique autonome de cette partie de l'Afrique, malgré les richesses considérables dont ce continent dispose ». Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie et des Finances, s'est dit en désaccord, car pour lui le franc CFA permet de réduire l'inflation et d'avoir une monnaie stable. Serge Letchimy a conclu en disant que « l'Afrique n'est pas une terre de défiance : elle est une terre d'espérance ! Selon moi, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes doit être respecté avant toute autre considération ».

### Baliseur de Morlaix



Sandrine Le Feur (LREM) s'est exprimée le 25 novembre au sujet du baliseur dédié à la baie de Morlaix. Le projet du gouvernement est en effet d'« optimiser » la flotte de l'armement des phares et balises en remplaçant les baliseurs de Morlaix ou Brest par un seul baliseur océanique basé à Brest, le délai d'intervention en cas de pollution ou de problèmes autres que de pollution ou de problèmes autres sera plus long. « Marin avisé, corsaire audacieux, Charles Cornic s'est employé pendant la Révolution à établir un plan de la baie de Morlaix, effectuant le balisage à ses frais. Comment imaginer le baliseur qui porte son nom, non pas même retiré, mais transféré en Normandie, à Granville ? [...] [Cette] décision donne l'impression que l'on redistribue la flotte selon des critères avant tout budgétaires, et non opérationnels. Je ne peux admettre que le littoral de ma circonscription soit une variable d'ajustement », a déclaré la députée. Celle-ci s'est aussi inquiétée du sort des quatre marins et du risque futur d'« externalisation de ce service à des prestataires privés ». Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, a répondu qu'il était crucial de moderniser l'armement des phares et balises, mais sans répondre aux inquiétudes de Sandrine Le Feur, qui, décidément, avale beaucoup de couleuvres avec sa propre majorité depuis son élection.

### Chlordécone

En septembre dernier, le président de la République a reconnu que « la pollution [au] chlordécone est un scandale environnemental ». Une parole importante pour les populations de Guadeloupe et de Martinique puisque près de 90 % de la population de ces territoires sont contaminés par ce produit. « Nous devons restaurer la confiance dans l'agriculture locale pour tendre vers le zéro chlordécone », a déclaré la députée Justine Benin (DVG), qui a présenté 49 propositions dans un rapport. Hélène Vaingueur-Christophe (PS) a ensuite posé une autre question orale et affirmé : « Le rapport identifie une double responsabilité dans ce drame. Celle, d'abord, de l'État. Celui-ci a triplement fauté : il a homologué et autorisé un produit dont on connaissait la dangerosité, il a cédé aux lobbies en acceptant des dérogations, et il a conservé une attitude attentiste en ne contrôlant pas la destruction des stocks et en attendant dix ans pour élaborer des plans sur le chlordécone. Les politiques publiques se révèlent aujourd'hui dramatiquement sous-dimensionnées, sous-financées et manifestement inadéquates aux préjudices subis. La seconde responsabilité est celle des acteurs de la banane et des industriels producteurs, importateurs et distributeurs de chlordécone, qui, dans une logique de pression pour perpétuer sa vente, sa distribution et son usage, » CQFD. Évitez de reproduire cela avec d'autres pesticides !

# Le gallo en Bretagne

La langue galloise, bien que classée par l'Unesco comme « sérieusement en danger », reste encore parlée et transmise localement. *Le Peuple breton*, lassé des attaques sur l'absence de prise en compte du gallo dans ses colonnes, a souhaité faire le point sur l'état de cette langue. ► PAR LA RÉDACTION<sup>1</sup>

La langue dite galloise, ou « gallo », est l'une des langues de Bretagne, langue romane parlée dans la partie orientale de la Bretagne historique, à savoir celle souvent désignée par l'expression de « haute Bretagne » – correspondant grosso modo aux anciens évêchés de Dol, Alet / Saint-Malo, Rennes, ainsi qu'une partie importante des évêchés de Saint-Brieuc et de Nantes (l'évêché de Nantes était considéré comme bilingue avant la Révolution, du fait qu'on parlait breton dans le pays de Guérande).

Communément nommé gallo – nom donné à l'origine par des populations brittophones à la langue que parlaient les populations de l'est de la Bretagne –, il s'agit d'une langue romane, ayant donc connue une évolution depuis le latin vulgaire. Il s'agit d'insister sur ce point, qui permet de contrer efficacement l'appellation bien trop commode – intégrée par les galloisants eux-mêmes – de « patois ». En effet, le terme de patois, flou à souhait puisqu'il permet d'englober l'ensemble des langues romanes du territoire français, contribue à les frapper d'opprobre, en tant qu'elles seraient des formations et bizarreries nées d'une langue française (révée) originelle et uniforme.

Il est évident qu'un *continuum* linguistique existe entre les parlers gallo et le saintongeais, le poitevin, voire le normand, eux-mêmes constituant un gradient progressif vers le français, le picard ou le champenois. On trouverait pourtant ce même *continuum*, fait de transformation progressive dans l'accentuation ou dans le vocabulaire, en partant des rives de la Méditerranée et en remontant jusqu'au Limousin ou au Lyonnais, parcourant ainsi les langues dites d'oc et de si. En somme, en survolant les anciens espaces où le latin – ou ses variantes – était employé.

Le *continuum* ne peut donc pas être de fait un obstacle à la défense ou à la reconnaissance de la langue ; différenciation et ruptures sont toujours difficiles à établir, que

soit chronologiquement ou spatialement, tout est affaire de subtiles évolutions et changements qui, au fur et à mesure de la distance parcourue, l'emportent. Ainsi, le picard n'est pas le gallo.

Dans le domaine scientifique, le problème des limites et autres frontières linguistiques, nées du goût pour la séparation et la distinction nette – cher pourtant aux partisans d'une unité des langues, qui permette d'en tirer un prétendu « caractère » –, peut à bon droit n'être vu que comme un faux problème, qui ralentit la réflexion. Les frontières linguistiques sont certes mouvantes, mais l'espace du parler gallo est plutôt bien défini et la « frontière » relativement bien marquée du fait des évêchés, qui faisaient office d'administration et ont souvent fixé les graphies.

On peut donc légitimement tenter, dans la perspective d'une politique territoriale, et étant donnée l'importance de facteurs topographiques, politiques, identitaires, d'esquisser les contours d'un espace – limites toujours floues, se perdant dans des confins linguistiques – que nous qualifierons de galloisants. Ainsi en est-il de l'espace s'étendant du pays de Saint-Brieuc à l'est de l'Ille-et-Vilaine actuelle. Un cœur galloisant en quelque sorte, incluant Nantes, Rennais et Fougerais, ainsi qu'une étroite frange occidentale de l'actuelle Mayenne (ancien comté du Maine), avec ses propres variations linguistiques locales. À l'est et au sud de ces zones, les confins, glissements progressifs vers d'autres parlers romans.

## L'image tenace d'une langue caduque

Que dire de l'état actuel du gallo ? Dire qu'il est en mauvaise posture relèverait de l'euphémisme : face au français, le gallo a l'image tenace de langue caduque, d'un autre temps, qui peine à se trouver une place. Quarante pour cent de la population bretonne ne sait même pas ce qu'est le gallo, selon l'étude sociolinguistique commandée par la Région Bretagne en 2018. Celle-ci indique toutefois 190 000 locuteurs, principalement dans les pays de Loudéac et Ploërmel. L'étude démontre que la demande sociale est timide : 30 % seraient plutôt favorables ou très favorables à plus d'émission TV ou radio, 26 % à plus de gallo dans les services publics, 32 % à plus d'enseignement dans les écoles et 30 % aux panneaux routiers. C'est en Ille-et-Vilaine que la demande est la plus forte. L'étude conclut à « un gros déficit de notoriété et d'exposition ».

Ne disposant d'aucune reconnaissance officielle si ce n'est celle, symbolique, du conseil régional de Bretagne (à l'instar du breton), cette langue dispose de peu de reconnaissance sociale. En matière scolaire, il existe malgré tout une épreuve de gallo au bac et quelques classes comptant une option, souvent une heure par semaine, sur des créneaux horaires peu propices au sérieux (17 h-18 h). La transmission n'est donc pas véritablement scolaire, mais familiale. Beaucoup de personnes parlant gallo n'en ont d'ailleurs pas

conscience et croient parler « un patois » ou « un mauvais français ».

Cependant, il faut insister sur le fait que si certains mots restent, la langue (ses conjugaisons, sa grammaire, sa syntaxe) n'est plus transmise et s'est terriblement appauvrie. Ainsi, « parler gallo » se résume souvent à parler un français émaillé de mots gallois, ce qui n'est plus vraiment du gallo. La proximité entre le gallo et le français est à ce titre terriblement préjudiciable au gallo, qui est progressivement assimilé.

Cette assimilation est d'autant plus facile pour le français que les militants du gallo n'ont jusqu'à présent pas réussi à se mettre d'accord sur une graphie commune. On en recense aujourd'hui quatre : la méthode « ELG » (Écrire le gallo), imaginée par Alan Raude ; la méthode « Aneit », de Laurent Motrot, Jean-Yves Bauge et Thierry Magot ; la méthode « Moga », de Bertrand Obéré, utilisée par l'association Chubri ; la méthode « ABCD », initiales des promoteurs Aufray, Bienvenu, Le Cocq et Deriano. De son côté, Fabien Lécuyer, avec la revue *Runte*, ne privilégie aucune orthographe. Petit à petit, c'est la graphie ABCD qui s'est imposée, car elle est la plus simple à maîtriser pour les locuteurs du fait de sa proximité avec le français.

## Double peine pour les galloisants

De manière générale, et pour avancer des options concrètes pour la survie du gallo, il est nécessaire de s'intéresser au complexe ressenti par les locuteurs. Pour les galloisants, c'est la double peine : non seulement ils ont l'impression de parler un mauvais français, mais, qui plus est, ils ne parlent pas breton (les « sots bretons »). Or, ces derniers constatent que la langue bretonne réussit à s'implanter (cours du soir, formations, voire signalétique) parfois dans des lieux où elle a été très peu parlée historiquement. En somme, ils sont coincés entre le français et le breton.

Qui plus est, il est indéniable que la mobilisation militante est beaucoup plus faible. Pire, à l'instar du breton il y a quelques décennies à peine, les militants s'entre-déchirent sur la façon d'écrire le gallo, oubliant du même coup quel avenir ils souhaitent proposer à leur langue.

Depuis de nombreuses années, une opposition se fait entre ces deux langues qui, opprimées, se volent – ou sont poussées à se voir – l'une et l'autre comme concurrentes. Pourtant, opposer gallo et breton revient à tirer vers le bas l'exigence démocratique et le respect des langues.

L'exemple du métro rennais est à ce titre révélateur : en 2002, les militants culturels et politiques avaient demandé à ce que la signalétique de cette première ligne soit bilingue français-breton. Après une bronca dans les rangs des militants gallo, la Ville a abandonné ce projet... sans pour autant donner sa place au gallo. Symboliquement, il n'y a donc qu'une station bilingue français-breton et une autre français-gallo.

Institut de la langue galloise



*Le Peuple breton* refuse l'idée selon laquelle il y aurait d'un côté la Bretagne qui parle gallo, et de l'autre la Bretagne qui parle français. Cette vision fait en effet fi de la domination linguistique du français tant en basse qu'en haute Bretagne. La Bretagne est un pays composé lui-même de plusieurs pays, riches de leur diversité. Qui plus est, les mouvements démographiques ont considérablement complexifié les idées reçues et il est indéniable que l'on parle plus breton que gallo dans les villes de Rennes ou Nantes en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. De même, il existe certains îlots en basse Bretagne où a été parlé le gallo. L'opposition entre les militants est donc non seulement stérile, mais se fait au bénéfice de la langue dominante : le français.

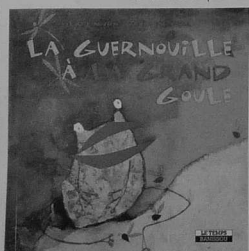
## Des avancées ces dernières années

Une fois ce constat posé, que faire ? Si le gallo subsiste, c'est grâce aux veillées, aux contes. Le gallo reste donc à ce jour extrêmement rural et semble très en peine d'amorcer une réappropriation urbaine. Une telle réappropriation ne peut passer que par l'école et donc par une graphie « normée ». Des dictionnaires et grammaires existent d'ailleurs pour l'ensemble des formes du gallo (Aufray, Deriano). Sans l'écriture, le gallo restera une langue orale à l'avenir incertain.

Sans initiatives qui émanent de la société et non des associations institutionnalisées, l'avenir du gallo sera fortement compromis. Il est indéniable que c'est la mobilisation populaire qui a permis certains succès pour la langue bretonne comme Diwan, la Redadeg ou les formations linguistiques en breton. Le soutien politique pour une langue est donc tout à fait légitime, mais, sans la demande sociale, la place du gallo ne pourra pas être celle d'une langue vivante. ● ● ●

Opposer breton et gallo revient à tirer vers le bas l'exigence démocratique et le respect des langues

<sup>1</sup> Cet article a été rédigé au départ par divers membres de la section UDB de Rennes et par des adhérents ou sympathisants galloisants avant d'être revu et complété par la rédaction du PB.





Dépendant, des avancées ont pu être notées ces dernières années. Actuellement, c'est principalement l'Institut de la langue galloise (créée fin 2016) qui est moteur de la mobilisation. Cet institut a deux axes principaux : animer la charte « Du galo, dam yan, dam vér ! » proposée aux collectivités et aux associations, et développer l'enseignement et la formation en langue galloise.

## Institut du galo

Trente communes ont signé cette charte et s'engagent à développer la présence du galo sur leur territoire par différentes actions : signalétique bilingue, élève en charge du galo... « La charte Du galo, dam yan, dam vér ! va évoluer, nous dit Jean-Benoît Bouthier, directeur de l'Institut. Une nouvelle mouture devrait voir le jour début 2020. Ce ne sont pas les projets qui manquent. Nous allons proposer une offre de formations linguistiques élargies et adaptées à des secteurs professionnels ciblés (petite enfance, enseignement, médiation culturelle, etc.). Nous essayerons de renforcer nos compétences en matière de formation dans les prochains mois.

« Nous souhaitons également réaliser une méthode d'apprentissage du galo pour adulte : lancée en septembre 2019, la réalisation de cette méthode, une première pour la langue galloise, se poursuivra en 2020. La

phase de test a déjà commencé (grâce notamment à un partenariat avec le cercle celtique de Rennes). L'objectif est de proposer pour la rentrée 2020 plusieurs lieux d'apprentissage du galo, dans toute la haute Bretagne, utilisant cette méthode. »

### Quelle situation sociolinguistique ?

« Enfin, nous aimerions lancer une commission ad hoc pour la langue galloise. Après les doublages du *Grufolot* en 2018, du *Grufolotin* en 2019, puis de *Solemn et Plop* en 2019 (avec Bretagne Culture Diversité), nous souhaitons capitaliser notre expérience en réalisant un nouveau doublage en 2020 d'un film d'animation long métrage. »

Finalement, la question à se poser pour le galo (mais cela vaut aussi pour le breton) est la suivante : à quelle situation sociolinguistique souhaite-t-on arriver pour le galo ? Nous savons que les politiques d'Ille-et-Vilaine utilisent allégrement l'argument « ici on (mais pas eux) parle galo » pour bloquer les projets du breton. Il est certain que l'avenir du galo dépend de l'image que cette langue saura se donner. Le travail de déculpabilisation est primordial, mais ne doit pas se faire « en réaction » ni au breton ni au français. Tout travail suppose un projet et ce projet doit être la base de la reconquête linguistique ou du moins statutaire. ●

## Le galo se rechome-ti ?

Caozerie ao Anne-Marie Pelhate paisouere, ensegnoere e escrivouere de galo.

**Le Peupl berton :** Pourqhi qe tu lutes pour le galo ?  
**Anne-Marie Pelhate :** Le galo, c'est ma langue de cheur ! Je gemenicis par apprendre le berton ao licée su Rene e c'est mon ensegno de berton qj nous caozit du galo premier. Je n'avaes jamés qui mention du mot-la més je connéssas tous les mots q' nous perzentaet ! Je m'avizis vite assé qe ça taet pas le berton q' on prechaet cé mai més... le galo. Pâmeins, mon monde balocœnt tous les jous entr yeûz en galo més, à mai, il lâchaent de me caozer en françaез... I taent hontouz de leu langue. Pourqhi don ? Ça me fit runjer belâben. De st'afère-la, je poussis au galo e su l'berton ao bac e a la haote école e je fus benvoulante den les souëtans qj valantent le galo. Je fus rasserer cé l'z anciens, je berdacis den le petit post e je donis des leçons duran 15 ans es garçailles den l'z écoles e ao monde venu. Ao long l'z années, je m'avizis qe le galo taet ben pu vioche qe ce q'en crayaet més q' taet qhûte den les ôtés ou ao fons des memoueres. J'é core du deû a comprendre coment qe des caoze-galo q' ont 80 ans d'âje peuvent core yêr emayés d'avair te empozé de caozer leu langue qant q' i taent

qeniap ! Gn'avaet don afère de valanter le galo e ses préchous !

Ce q' me haïte den le galo etou, c'est de me soueter o du monde qant c'êt qe j' balocons en galo o qheuq'un, c'êt pas parail come qant on caoze ren q'en françaез. Je sons ben pu perchain, ben pu a son amain dessitôt. Mon idée, c'êt de luter pour le galo pour rdaler le monde-la, e pès pousser le monde a redoner le galo es pu jeeunes.

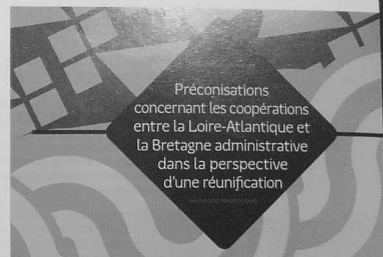
**Qhi qi faoraet fère vitement pour qe le galo se rechomeraet ?**

Valanter le galo e ses préchous en premier. Gn'a core belâben de monde ne savent pouint qhi q' c'êt qe le galo. I faot core ghimenter, e les préchous, c'êt yeûz q' font vivr le parlement ao jou d'aret.

Mêtr le galo den la vie de tous les jous pour qe ce serait norma de ouï e de vaer du galo : den le petit post come je le fezon à Plum'fm, den la télé, den les journaos, den l'z écoles, cé le monde venu, den les livres... Avoir des paniaos en galo den les queunees més etou den les mereries, den les cafés ou a la pouponerie ! La charte « Du galo, dam yan, dam vér ! » de l'Institut du galo ét ben d'amaïn pour ça e faoraet l'évâiller core pu q'astoure.

► **DIRIES RASSERREES AO HERVE LE GAL**

## Un rapport sur la réunification



En novembre dernier ont été rendues au président du conseil régional, Loïc Chesnais-Girard, des « préconisations concernant les coopérations entre la Loire-Atlantique et la Bretagne administrative dans la perspective d'une réunification ». Ses deux rapporteurs, Jean-Michel Le Boulanger et Isabelle Le Bal, ont dégagé 13 propositions.

► **PAR GAEL BRIAND**

Créé après la session de février 2016, un groupe de travail transparent s'est réuni six fois entre juillet 2016 et avril 2018. Le 5 novembre dernier, il livrait le fruit de sa réflexion.

Les préconisations commencent par une volonté d'« être exemplaire » et d'« exister à cinq » en réclamant des « représentations cartographiques systématiquement à cinq ». Pour le groupe de travail, « la géographie existe par la carte et ces représentations sont percutantes pour celle ou celui qui les regardent. Le conseil régional de Bretagne, en tant que producteur de documentations diverses, doit systématiquement représenter la Bretagne à cinq départements, quand bien même sa limite administrative n'épouse pas les frontières historiques ».

Cette préconisation se double d'une deuxième qui vise à disposer d'« études prospectives réalisées à l'échelle de la Bretagne réunie » et d'une troisième qui demande des statistiques à cinq départements.

### Et la convention avec l'Insee ?

Autant de revendications anciennes réclamées par l'UDB lorsqu'elle siégeait au conseil régional. La formation autonomiste a d'ailleurs réagi en

demandant « ce qu'était devenue la convention avec l'Insee ». En effet, « lors du mandat 2010-2015, le groupe UDB avait fait voter la « possibilité que l'Insee fournisse les chiffres des enquêtes nationales sur cinq départements ! Une convention avait été signée... mais n'a jamais été utilisée. Pourquoi ? La symbolique est extrêmement importante dans ce domaine, mais elle ne suffit pas.

« Si le conseil régional ne prend pas réellement en compte la Loire-Atlantique dans ses schémas politiques, alors la réunification restera un vœu pieu, un serpent de mer qui, comme d'autres sujets, ne verra jamais le jour », explique Pierre-Emmanuel Marais, porte-parole de l'UDB, dans un communiqué daté du 10 décembre.

D'autres préconisations vont du symbolique (« s'afficher Breizh 5/5 ») au fondamental (« constituer la population ») en passant par celles déjà réalisées (le soutien aux structures culturelles dans la Loire-Atlantique ou le développement de la marque Bretagne).

### « Prime à cinq »

La préconisation n° 7 est originale : elle vise à valoriser les structures installées en Bretagne administrative dont l'action est pour partie conduite dans la Loire-Atlantique. Les rédacteurs proposent d'« instaurer une « prime financière à cinq », une sorte de discrimination positive pour celles qui, par choix, conviction et nécessité, dépassent les contraintes administratives, ce qui induit objectivement pour elles un coût supplémentaire ». Un petit coup de pouce financier bienvenu qui pourrait faire basculer certains projets d'entreprise !

La préconisation n° 9 (« développer Destination Bretagne Loire Océan ») a de quoi surprendre. On se souvient en effet de la réponse d'Anne Gallo, vice-présidente chargée du tourisme, qui, en réponse au souhait du conseil

d'administration de la SPL du Voyage à Nantes d'adhérer au dispositif « Destinations Bretagne », avait expliqué que « c'était compliqué d'inclure Le Voyage à Nantes dans une destination ou d'en créer une nouvelle pour des questions de cohérences techniques ».

Celle-ci n'a par ailleurs jamais répondu aux demandes d'explications de l'UDB. La fédération UDB de la Loire-Atlantique, par la voix de son responsable Arno Mahé, s'est donc félicitée « que cette question soit désormais moins « compliquée » et demande au président de la Région Bretagne « de ne pas tarder à finaliser cette adhésion ».

### Relancer la commission mixte ?

En définitive, avec la disparition de la commission mixte Bretagne Loire-Atlantique en 2012, le combat pour la réunification a régressé, institutionnellement parlant. Le rapport préconise de la relancer. D'ici là, il souhaite « converger sur certains sujets stratégiques pour l'avenir de la Bretagne » en citant deux exemples : la fibre optique et Foncier de Bretagne.

Reste que la réunification n'est pas qu'une question d'accords techniques, mais bien de démocratie. À ce titre, le conseil régional réaffirme qu'il est « prêt, le moment venu, à organiser une telle consultation populaire sur son territoire ». On se demande juste quand sera venu ce moment, puisque tout le monde se refille la patate chaude ! Si la décision finale revient à l'État, alors on pourra voter d'innombrables vœux avant de faire voter les citoyens. Car accepter la réunification administrative de la Bretagne reviendrait à reconnaître officiellement l'existence du peuple breton. Inconcevable pour un État « un et indivisible ». Quand donc l'État « un et indivisible » ?

# Retraites. Belles mobilisations en Bretagne

Plusieurs journées de mobilisation ont eu lieu en décembre pour dénoncer la réforme des retraites proposée par le gouvernement. En Bretagne, les cortèges étaient très fournis.



Plus de 3 000 manifestants à Morlaix.

Comme toujours, les chiffres diffèrent selon qu'ils sont donnés par la police ou par les syndicats : environ 25 000 personnes à Nantes, 20 000 à Rennes, 12 000 à Lorient ou Brest, 10 000 à Saint-Nazaire, 5 000 à Quimper, 4 000 à Vannes, 2 000 à Lannion... les journées des 5 et 17 décembre ont été particulièrement suivies en Bretagne. Comme

toujours quand il s'agit des retraites.

D'autant que cette réforme s'opère sans aucune légitimité. En 2017, le président de la République avait certes évoqué la « convergence » de tous les régimes spéciaux pour aller vers un régime universel, mais il avait également déclaré au JT de 20 heures qu'il ne modifierait pas l'âge de départ durant le quinquennat. Or, d'après les annonces d'Édouard Philippe, l'âge

pivot passerait de 62 ans à 64 ans. Une harmonisation européenne sur des bases moins-disantes !

À ce titre, on retiendra ce tweet du parti La République en Marche, qui en dit long sur la conception de la solidarité que se fait le gouvernement : « Vous trouvez cela normal qu'aujourd'hui certains prennent leur retraite à 52 ans alors que les Français partent en moyenne à 63,4 ans ? » Comme pour les « cotisations » que l'on fait passer pour des « charges » alors qu'elles sont en réalité du salaire différé, on laisse penser que le problème des gens qui gagnent 1 000 €, ce sont ceux qui en gagnent 1 300 ! Les cheminots (puisque ce sont eux qui sont ciblés) ont obtenu par la lutte sociale des droits. Les leur enlever ne donnera pas plus de droits aux autres !

L'UDB, qui a participé aux différentes manifestations, a estimé que « la proposition du gouvernement va centraliser un système de retraites jusqu'à présent (bien) géré par les partenaires sociaux » et que « si une telle loi aboutit, les retraites (plus basses) dépendront du bon vouloir des gouvernements et varieront en fonction des aléas économiques ». On voit nettement la pente empruntée par le gouvernement : faire disparaître progressivement le système de répartition pour préparer le terrain à la capitalisation.

► PAR LA RÉDACTION

# Débat autour du foncier agricole

Le 21 novembre dernier, dans le cadre de la loi relative à « l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique », un amendement législatif a été adopté en première lecture qui permettrait aux communes de préempter le foncier agricole. Celui-ci qui fait écho à une proposition UDB.



Gael Bruneau

L'objectif premier de cet amendement est de s'assurer d'une bonne qualité des eaux. Ainsi, les surfaces agricoles éligibles seraient celles situées dans l'aire d'alimentation des captages d'eau. Mais, plus largement, cette adoption pose la question de fond suivante : l'agriculture doit-elle être gérée par les seuls agriculteurs ou la société peut-elle l'orienter par la voie démocratique ?

L'UDB avait donné des éléments de réponse à cette question dans ses propositions au débat sur le droit de différenciation qu'elle avait adressées au conseil régional de Bretagne en avril 2018.

Ainsi, le parti autonomiste souhaitait « permettre aux collectivités locales volontaires d'exercer un droit d'acquisition prioritaire sur le foncier agricole, avec possibilité de stockage des acquisitions pour une durée de cinq années maximum, dans l'objectif de permettre des installations en agriculture biologique ». Cette proposition était justifiée par le fait que « les demandes d'installations de ce type sont en général plus lentes à émerger que les demandes d'agrandissement en conventionnel ».

Le syndicat agricole majoritaire, la FNSEA, est vent debout contre cette décision. La raison est évidente : le pouvoir des SAFER risque de diminuer. Or, c'est la FNSEA qui les tient ! Théoriquement, le système autogestionnaire des SAFER est intéressant, mais il est indéniable que celui-ci a gravement dérivé. L'important reste le bien commun.

Or, aujourd'hui, il est nécessaire de privilégier les installations aux extensions. Car s'il est positif de voir une belle mobilisation en faveur d'une autre agriculture, force est de constater que le nombre d'agriculteurs continue de diminuer. Cet amendement validé en première lecture à l'Assemblée nationale est donc un élément de réponse encourageant. ► PAR LA RÉDACTION

# L'« exemple » Vincenzo Vecchi

Dans le dernier numéro du *Peuple breton*, nous annonçons in extremis le pourvoi en cassation du Parquet malgré un jugement favorable en cour d'appel de Rennes le 15 novembre. Le 18 décembre, la Cour de cassation a annulé ce jugement.

Alors que le comité de soutien de l'ex-activiste italien Vincenzo Vecchi avait pu prouver que la peine concernant Milan avait déjà été effectuée et que l'Italie a été condamnée pour sa gestion du sommet de Gênes, le dossier du prévenu est renvoyé devant la cour d'appel... d'Angers. « Nous ne connaissons pas

encore les motivations de la Cour, [...] mais cette décision n'entame en rien les différents arguments déjà présentés à la cour d'appel de Rennes par les avocats de Vincenzo Vecchi, qui ont mis en évidence la totale déloyauté de l'Italie dans ce dossier. Nous restons plus que jamais déterminés et convaincus de la justesse de cette cause et de son caractère emblématique pour les libertés publiques », a commenté le comité de soutien dans un communiqué. Une chose est certaine : l'Italie veut faire un exemple de Vincenzo Vecchi. Et la France ne s'y oppose pas. ► PAR LA RÉDACTION

# Ça déborde !

La Sèvre nantaise, le Meu, l'Oust, le Blavet, l'Aulne, l'Ille, la Seiche, la Laita, la Vilaine, l'Odé... les cours d'eau bretons débordent en raison des précipitations impressionnantes de ces dernières semaines. Si les responsables politiques ne décident pas de la pluie et du beau temps, ces événements s'expliquent aussi par les choix en matière d'urbanisme, de voirie et de biodiversité.

Dans son programme municipal à Lorient, l'UDB écrit : « À chaque nouvel aménagement, on déracine des arbres pour mineraliser des places qui sont ensuite décorées par des végétaux dans des pots. Quoi de plus absurde ? [...] À l'image de ces arbres en pot, nos politiques publiques semblent déracinées. » Alors

que la ville, comme beaucoup d'autres en Bretagne, a connu de fortes inondations, que celles-ci sont récurrentes, il serait opportun de replanter des haies dans nos villes et dans nos campagnes (d'autant que c'est quelque chose de plébiscité par les habitants). Outre la retenue des eaux, la végétation absorbe les pollutions. Or, le mauvais état de nos rivières est dû majoritairement au ruissellement des pollutions agricoles, domestiques, urbaines. Avec la pluie, la terre est charnée et l'érosion emporte avec elle la terre polluée ou les hydrocarbures présents sur la voirie, étouffant au passage poissons, petits mammifères, amphibiens et batraciens... Favoriser la biodiversité tout en prévenant les risques de crues, embellir la ville tout en étant « utile » : pourquoi se priver ? ► PAR LA RÉDACTION

# Les visites de Paris...

En périodes électorales, ils ne sont pas rares les poids lourds – ministres ou députés – à « descendre » en « province » pour battre le pavé et, à l'instar d'Emmanuel Macron, « expliquer » aux braves gens leur programme.

Fin novembre, c'était au tour de la députée francilienne Aurore Bergé de faire une visite dans le Cap-Sizun pour « l'émancipation culturelle des territoires ». La section UDB Ouest Cornouaille, par la voix de Maxime Touzé, a dénoncé « ce discours méprisant et quasi colonial ». « Les Bretonnes et les Bretons du Cap-Sizun auraient donc besoin qu'une personne de l'élite parisienne vienne leur expliquer comment elles et ils pourraient « s'émanciper » au plan culturel ? Cette vision jacobine, centraliste, nous est insupportable. [...] Le fait que nous acceptions cette vision descendante de la politique admet de facto que nous

admettons une différence d'intelligence entre eux, ceux qui savent, et nous, les Bretons arriérés, qui ne pourrions pas savoir ni comprendre comment faire. Nous pensons que les Bretonnes et les Bretons ne sont pas plus bêtes que les autres et qu'ils seraient tout à fait capables de gérer l'émancipation culturelle de leur territoire si on leur en donnait les moyens. Les chiffres sont parlants : quand le ministère de la Culture consacre 157 € par an et par habitant en Ile-de-France (pour l'essentiel dans la seule ville de Paris), c'est seulement 15 € en région Bretagne. Ce n'est pas d'une « émancipation » culturelle décriée d'en haut dont nous avons besoin, mais de justice budgétaire et d'autonomie de décision. » Rien à ajouter. ► PAR LA RÉDACTION



Aurore Bergé

# Noms de rue : plus dur avec les faibles ?

Le 3 décembre dernier, la majorité municipale de Pont-l'Abbé a débaptisé une rue Youenn-Drezen, écrivain de langue bretonne (1899-1972), relançant un débat sans fin à propos de choix nécessairement fluctuants au cours de l'histoire.

► PAR JEAN-JACQUES MONNIER

Qu'un conseil municipal délibère, après concertation, sur un nom de rue, quel de plus légitime ! Que soixante-quinze ans après les faits, elle modifie sa décision, à la lumière de l'histoire, c'est également admissible. La France occupée pendant plus de quatre ans a connu la collaboration, l'antisémitisme, les dénonciations, y compris dans une bonne partie des élites.

Hormis les cas les plus graves, la plupart des États occupés ont décidé de tourner la page. Ce n'est pas ce qu'a fait la majorité municipale de Pont-l'Abbé en remplaçant le 3 décembre dernier le nom du très grand écrivain de langue bretonne Youenn Drezen par celui du très respectable Arnaud Beltrame, victime récente du terrorisme.

Mes connaissances limitées en breton ne m'ont permis de lire qu'une œuvre de Drezen, *Intron Varia Garmez*, œuvre magnifique, d'une grande sensibilité sociale. Les universitaires consultés m'ont confirmé que l'ensemble de son œuvre littéraire est, à l'unisson, humaine et sans la moindre trace de racisme ou d'antisémitisme. Pendant la guerre, qui a exaspéré les extrémismes, il a écrit en breton et en français des articles antisémites et antifrançais, les seconds relevant du délit d'opinion, non retenu en 1945, puisque Drezen n'a pas été condamné.

La dénomination de la rue s'était faite en 1979 sous le patronage de Pierre-Jakez Hélias, ancien résistant. L'effacement de son nom à Pont-l'Abbé

est un choix qui met de côté cette belle écriture sociale et progressiste en langue bretonne en privilégiant des opinions exprimées dans la presse à Rennes. Soit !

Mais il vaudrait mieux être une gloire nationale... française. Lors d'un travail commun (*Histoire d'un siècle. Bretagne 1901-2000*, Skol Vreizh, 2010), l'historien Michel Denis avait attiré mon attention sur les articles du chroniqueur collaborationniste régulier de *L'Ouest-Eclair* pendant la guerre, le Prix Goncourt Roger Verceel, dont deux collèges publics et quelques rues et places portent le nom.

*L'Ouest-Eclair* étant le quotidien le plus en retrait de l'époque en matière de défense du nazisme, on peut penser que la chronique était imposée par la censure allemande. Dès le 16 octobre 1940, deux semaines après l'adoption par Vichy du « statut des Juifs », Verceel se réjouit dans son édito de l'exclusion des juifs de France de la vie culturelle en des termes extrêmement violents, contribuant à préparer la voie aux arrestations qui vont suivre. À la fin de la guerre, il est mis à la retraite de l'Éducation nationale – dont il est depuis longtemps détaché –, mais, quatre ans après, il est fait officier de la Légion d'honneur.

## Le contexte historique

On en a débattu au conseil général des Côtes-d'Armor, propriétaire du collège Roger-Verceel de Dinan : « [...] le président Claudy Lebreton est revenu sur la polémique [...] "Il faut faire un travail d'analyse et ne pas jeter d'anathème. Il y a la famille et la réputation d'un écrivain derrière." [...] "Nous allons faire appel à un comité d'historiens. On ne jugera pas sur un article, mais sur une attitude éventuelle de Roger Verceel. Dans ses romans, il n'y a rien de condamnable en lien avec l'antisémitisme. Et quand le collège a été ainsi nommé, sous René Pléven, son contemporain, il n'y avait pas eu de problème." » (*Le Télégramme*,

Ce ne sont là que des pronostics, assez vagues assurément, et fort incomplets. Mais il est une chose extrêmement importante et que l'on peut affirmer, c'est que l'émancipation du Juif, en tant que penseur et écrivain, régit d'extraordinaire façon sur la littérature de demain. Lorsqu'il ne sera plus là, on s'apercevra de la place qu'il avait usurpée, et l'on en sera stupéfait. Il avait appliqué au roman, au théâtre, à l'essai, son intelligence cingée, certes, mais destructrice ; son immobilisme foncier, sa subtilité désséchée de laimudiste, sa manie de ce que l'autre qui savait du grec appelait la « tétracapitologie », le coupage des cheveux en quatre. « La race sémitique, disait Renan, se reconnaît presque uniquement à des caractères négatifs. » Le jour où l'on dressera le bilan de ce que l'emprise juive a coûté à la France, il ne faudra pas oublier le tort immense qu'ont fait aux lettres françaises les écrivains juifs dénués absolument du sens de l'étendue et à plus forte raison de l'instinct de la grandeur ! La poésie sémitique,

*L'Ouest-Eclair* du 16/10/1940 : petit extrait très significatif de l'édito de Roger Verceel.

29/02/2012). On aurait pu tenir la même argumentation pour Drezen.

Depuis, le débat a été franché par un maintien du nom de Verceel, les enseignants du collège estimant que c'était à l'histoire de faire son travail d'évocation des circonstances qui amènent de telles positions. Et les descendants ont été ménagés.

*Un paradoxe français*, le livre de l'historien Simon Epstein (Albin Michel, 2008), plonge dans ce contexte historique et nous montre l'étendue et la violence de l'antisémitisme avant et pendant la guerre : Emmanuel d'Astier, futur député d'Ille-et-Vilaine, fait partie de ces nombreux communistes et socialistes qui rejoignent le nationalisme d'extrême droite ou en viennent à la fin des années 1930.

Une autre étude historique analyse le phénomène : « Cette atmosphère antisémite s'exacerbe à partir de 1938 avec la crise internationale et la menace d'une guerre contre l'Allemagne,

dont les Juifs sont suspectés de désirent le déclenchement, afin de se venger d'Hitler. L'antisémitisme s'étend à gauche, divisant bellocistes et fideles à la tradition pacifiste. Même la SFIO est touchée [...]. »

## Tous les courants de pensée

La Résistance elle-même, qui a recruté beaucoup de nationalistes français inspirés par la très antisémite et influente Action française, n'est pas épargnée. Et le mouvement breton non plus. Une partie des gens de gauche, pacifistes au départ, ont aussi basculé dans l'antisémitisme. Tous les courants de pensée sont concernés.

On ne reprochera pas non plus aux socialistes d'aujourd'hui le vote des pleins pouvoirs à Pétain par la grande majorité des députés de la SFIO de l'époque – toujours honorés par des noms de rue –, ni aux communistes actuels le sabotage de l'effort de guerre organisé par leur parti en 1940.

Par la suite, personnellement condamné pour propos antisémites pendant au moins une décennie : il y aurait eu trop de (beau) monde dans la charrette ! Et les retours du refoulé antisémite sont ensuite présents dans les déclarations de Jacques Duclos (candidat largement en tête de la gauche à la présidentielle de 1969), Marchais, de Gaulle, Mitterrand et beaucoup d'autres. Sans parler de la célébrité hexagonale, Alexis Carrel, prix Nobel de médecine et inspirateur de la politique d'élimination des handicapés de Vichy... Et le Web d'aujourd'hui n'est pas en reste, sans loi Gayssot pour y mettre un frein légal.

Mais quand il y a une culture minoritaire en jeu, plus question d'indulgence ou d'oubli. Comme si avoir publié en breton était une circonstance aggravante, même aux yeux des Bretons d'aujourd'hui, honteux d'être régulièrement stigmatisés pour des fautes qu'ils n'ont pas commises. Vous avez dit « égalité » ? ●



1. Laurent Joly, « Antisémitisme et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III<sup>e</sup> République », *RHMC*, 2007-3, p. 63-90.

# ..... Pour que vivent nos langues



Ils sont venus de loin, des six coins de l'Hexagone : de Corse, du Pays basque, d'Alsace, des Flandres, d'Occitanie, de Catalogne... et de Bretagne *evel-just* ! Le rendez-vous avait été donné devant le ministère de l'Éducation nationale le 30 novembre : 600 personnes se sont donc retrouvées à Paris à l'initiative du collectif « Pour que vivent nos langues », lancé par les députés Paul Molac et François Alfonsi.

la spécialité « langue régionale » avec la spécialité anglaise.

Les effectifs d'inscrits aux examens du bac en langue minorisée sont en chute libre, les Basques ont estimé qu'ils ont perdu 70 % d'élèves du fait de la réforme Blanquer. Réforme qui fait suite à des propos fumeux du ministre sur l'enseignement immersif et de manière générale à une non-prise en compte de ces questions par son administration, qui treine des quatre fers. Il a fallu se lever tôt pour les militant-e-s qui avaient décidé de

se rendre à Paris. Les départs de Brest, Châteaulin et Quimper avaient lieu vers 0 h 30, avec des arrêts le long de la route. Avec environ 200 manifestant-e-s, les Breton-ne-s ont formé le plus gros du rassemblement. Surprise : au matin du 30, les organisateurs ont été informés que la manifestation n'était pas autorisée, ni interdite non plus (sic), mais que de toute façon il serait impossible de faire la chaîne humaine prévue autour du ministère. Qu'à cela ne tienne, l'ambiance fut bonne, avec maints chants, et de belles rencontres ont été faites.

Lors de la réunion-bilan l'après-midi, des reproches ont été formulés par un certain nombre d'associations aux organisateurs, sur la forme plus que sur le fond. Il est vrai qu'il n'est pas facile de regrouper plus d'une quarantaine d'associations, avec des cultures et modes de travail différents. Mais sur le fond, tout le monde était d'accord. Gageons que les bases d'une confédération hexagonale aient été posées. D'autres actions étaient envisagées pour le mois de février. ► PAR MAXIME TOUZÉ

# Tilde : le ministère de la Justice persiste !

En 2020, faire reconnaître la bonne orthographe d'un prénom breton relève encore de parcours du combattant ! Rapide retour en arrière.

► CHARLIE GRALL\*

2017, le tribunal de Quimper, saisi par le procureur, considère que le tilde n'est pas recevable, avec des entendus abusques : l'usage du tilde menacerait « l'unité nationale » !

Le 19 novembre 2018, la cour d'appel de Rennes, saisie par la famille Bernard, donne raison au « petit Fañch » et considère que le tilde « ne porte pas atteinte au principe de rédaction des actes publics en français ni à l'article 2 de la Constitution » !

La satisfaction est de courte durée. Le procureur général de Rennes forme un pourvoi en cassation. Le 17 octobre 2019, l'affaire vient devant la Cour de cassation. Elle rejette le pourvoi du procureur général en raison d'une erreur de procédure. Le petit Fañch Bernard peut arborer le tilde sur son prénom. Les Bretonnes et les Bretons se disent que le jugement de Rennes fera jurisprudence, que l'affaire est entendue, que le bon sens va enfin prévaloir...

## Blocage quasi théologique

C'est méconnaître la Justice et le blocage quasi théologique qui prévaut dans les ministères dès lors que l'on parle des langues dites « régionales ». Aborder le sujet est déjà un crime de lèse-majesté ! Le ministère de la Justice n'y échappe pas. Il pourrait sans difficulté modifier la circulaire ministérielle du 23 juillet 2014 relatives aux

signes diacritiques et y ajouter le tilde. La ministre s'y refuse !

Conséquences : ces dernières semaines, le vice-procureur de Brest, Isabelle Johanny, adresse un courrier aux maires de sa juridiction : « Comme vous le savez, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du parquet général de Rennes qui sollicitait l'interdiction d'utiliser le tilde sur le prénom de Fañch. Cependant, s'agissant d'un rejet « technique », en l'occurrence une erreur de saisine, la cour ne s'est pas réellement prononcée sur la possibilité d'utiliser ce signe. Par conséquent, si vous êtes confrontés à une telle demande, je vous demande d'y surseoir et de m'en aviser. »

## Nouveau « niet »...

Alors, on se dit qu'en haut lieu on ne changera pas un iota à cette circulaire. C'est donc sans surprise que Skoazell Vreizh est appelé au mois de novembre dernier par une famille des environs de Morlaix. Le jeune couple vient d'avoir un premier petit garçon et désire fortement l'appeler Fañch, prénom du grand-père, et l'orthographe correcte. À l'état civil de Morlaix c'est un peu la gêne qui prévaut. La maire se fait discrète.

En fait, cette circulaire place les élus entre le marteau et l'enclume. D'un côté la Justice, qui leur impose « d'aviser et de surseoir », et de l'autre la demande sociale de plus en plus forte au sein du peuple breton pour faire respecter la langue bretonne en général et le choix d'un prénom breton en particulier.

C'est par lettre recommandée du procureur de Brest que le jeune couple est averti : « J'ai donné comme instruction à l'officier d'état civil de Morlaix

de ne pas accéder à votre demande. » C'est donc à nouveau niet pour le tilde sur le prénom Fañch. La famille, « absurdie », soutenue par Skoazell Vreizh, a décidé d'entamer une procédure en justice.

## ... et nouveau marathon judiciaire

En attendant ce nouveau marathon judiciaire, on peut s'interroger sur l'écoute que peuvent avoir les députés de Bretagne à Paris. Quatorze d'entre eux, tous pro-Macron à l'époque, dont l'actuel président de l'Assemblée nationale, avaient signé un courrier collectif en septembre 2017 demandant à la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, « de bien vouloir modifier cette circulaire afin que les graphies des prénoms en langues régionales puissent être autorisées quand bien même elles utiliseraient des signes diacritiques particuliers ».

On connaît la suite ! Ils pourront toujours méditer cette phrase : « Le droit se plie toujours à la volonté politique. » En attendant, une nouvelle famille attend de savoir si elle pourra orthographier comme il se doit le prénom breton qu'elle a choisi ! Bonne année 2020 en Absurdie ! ●

\* Président de Skoazell Vreizh

1. « La langue de la République est le français. [...] »
2. Richard Ferrand (29), Jean-Charles Larssonneur (29), Didier Le Gac (29), Annaïg Le Meur (29), Laurence Maillard-Méhaignerie (35), Graziella Melchior (29), Jimmy Pahun (56), Hervé Pellois (56), Paul Molac (56), Yannick Kerlogot (22), Erwan Balanant (29), Yannig Haury (44), Bruno Joncour (22), Gwendal Rouillard (56).



www.skoazell-vreizh.bzh

# Brezel er Sahel : an djihad hag ar c'henelioù en arvar



Peuled o vanifestiñ o c'houarnant Mali goude ul lazhadeg e unan eus o c'henedennoù ur bloaz 'zo. N'eo ket sioullet o c'houarnant c'hoazh.

N'eo ket ar re yaouank evit asantiñ sujañ d'ar galloud fiziet er re gozh gant an hengoun ken. Krefiv eo ar youl-sevel gant kalz anezho hag ur mod da uhelaat o live er vuhez a-stroll e c'hell bezañ ar brezel kinniget dezho gant an djihadourien

Gant an darvoud c'hoarvezet, n'eus ket pell 'zo, e Mali, marv trizek soudard gall pa oa aet ar binsakelloù e oant enno an eil a-benn en eben, e oa bet sachet an evezh war ur brezel hag a gemer perzh ennañ soudarded kaset di gant Bro-C'hall. Estreget Mali 'zo o c'houzañv reuz ha freuz ar brezel-mañ. Emgannoù 'zo e meur a gornad eus ar Sahel. Stourmerien djihadourien eo hag a glask diskar beli ar riezoù er rannved-mañ, met abegoù all estreget ar re degaset gant ar relijion, a ro o nerzh tagañ d'ar gadourien-se. ► GANT PAOL AR MEUR

Kenelioù liesseurt 'zo e Sahel, kenelioù labourerendouar evel an Dogoned, reoù saverien loened evel ar Beuled ha reoù pesketaerien zoken, evel ar Vozeod. Treset e oa bet gant an drevedennerien harzoù ha na glotet ket gant ar riezoù kozh. Dalc'het ez eus bet, koulskoude, kustumoù kozh hag a servij da reolennañ an darempredoù etre ar c'henelioù. Reolennet e oa bet evel-se treuzpeuriñ al loened gant ar riez peul a oa hini ul lodenn eus Sahel etre 1818 ha 1862. Ur reolenn e oa hag a veze lakaet da zoujañ dre heg pa veze re. Miret e oa bet gant ar c'hallaoued pa voe trevadennet ar c'hornad-mañ ganto, ha gant riez Mali savet pa zeuas mare an drevedenniñ, e penn-kentañ ar bloavezhioù 1960.

## Nerzh klemm ar re yaouank

Graet e vez, ouzhpenn-se bremañ, eno gant ur gwir war an douarou levezonet gant an hini implijet en Europa abaoe hir kantvedoù, gwir skrivet Roma, en ur gendrec'hel d'ober ivez gant ar c'hustumoù diazezet a-raok donedigezh an drevedennerien. Kargidi a vez fiziet enno diskoulm ar c'hudennoù degaset gant

mesk an div reolenn, met implijout a reont o galloud, re alies, evit dastum manegadoù pa vez daou duad o tiffenn interestoù kontrol. Seul greñvoc'h e oa aet ar seurt kudennoù ma oa bet ar boblañs o kreskiñ abalamour d'ur feur genel eus ar re uhelañ ha ne oa ket bet diefed kammoù an hin er c'hornadoù sinac'h-se. Ur gevredigezh reolennet strizh eo hini ar Sahel. Disherveleat e vez enni diskennidi ar sklaved diouzh an noblañs, da skouer. N'eo ket ar re yaouank, aet ar muiañ niver gant o renkad, evit asantiñ sujañ d'ar galloud fiziet er re gozh gant an hengoun ken. Krefiv eo ar youl-sevel gant kalz anezho ha dipitet int pa ne dro ket an traoù diouzh o doare. Ur mod da uhelaat o live er vuhez a-stroll e c'hell bezañ ar brezel kinniget dezho gant an djihadourien. Berzh o doa graet an islamourien-se pa grogas tud trott gant ar relijion d'ar en sevel a-enep beli al lignezoù imamed kozh.

## Hent ar peurvanou

Anat eo ne ra ket ar saverien loened ar memes implij eus an douarou eget al labourerendouar. Kas a ra ar Beuled, e Mali, o chatal, ur wech ar bloaz, da beuriñ bourgoù, ur seurt louzoù hag a gresk e lakadoù bezaud delta diabarzh ar stêr Nijer pa vez ur metrad douar war an douar. Peurvanou e teu an lakadoù-se da vezañ da vare an amzer sec'h. Hepto ne c'hellfe ket ar Beuled boueta o loened. Reolennet e oa bet an treuzpeuriñ pa oa implijet ivez an douarou-se gant labourerendouar. Dastumet e vez riez ganto enno. Pesketaerien 'zo ivez war o micher enno. Fiziet eo bet ar garg da lakaat ar reolenn hengounel da dalvezout e pennou bras hag a vez graet anezho mistri ar peurvanou. Dibab a reont an hentoù a c'hell ar chatal mont ganto hep noazout ouzh an trevadou. Gopret e vezont evit sevenañ ar grefidi-se, met techet ez eus bet kalz anezho da c'houlenn betek re. Implijet e oa bet ar gudenn gant an djihadourien evit astenn o levezon bolitikel er vro. Pa oant deuet a-benn da lakaat mistri ar peurvanou da ziskenn o gopret oant deuet a-benn da c'hoummit fiaziñs ar saverien loened, ar Beuled. Ul liv relijiel a reont d'o emañ zoken. Embann a raent e oa perc'henn Doue war ar bourgoù, rak degas a ra ar glav hag a lakae al louzoù-se da greskiñ.

Ur merk relijiel 'zo bet roet ivez da stourm ar saverien loened e norzh Nigeria. Muzulmaned eo ar re-se tra ma 'z eus kalz kristenien evit magañ ur boblañs o kreskiñ. Seul washoc'h e oa aet an darempredoù etre ma oa aet sinac'hoc'h 'ho amzer e-kerzh ar bloavezhioù 1980. Kollet e oa bet d'ar mare-se gant al lenn Tchad, peder fempvedenn eus he gorrad. Unan eus ar broioù ma 'z eo bet tizhet gant ar feulster he live uhelañ en Afrika eo Nigeria hiziv an deiz, gant lazhadegoù ar strollad spontourien islamourien Boko Haram peurgetket. ●

# Furlukined teñset e Euskal Herria



Mourrou gwnn hag ur mousc'hoarzh bras divent war e benn, an aotrou Porrotx zo un furlukin mil-vrudet e Euskal Herria. 33 bloaz 'zo en deus savet ur strollad, gant e vignonez Pirritx.

Er penn-kentañ e veze graet ganto arvestoù klasek a-walc'h, traou farsus ha tro-dro d'un euskareg. Merzet o deus e oant deuet da vezañ skouerioù evit ar vugale : ar re-se a gopie ar pezh 'veze graet pe lavaret ganto. Tamm-ha-tamm o deus kroget da sevel istorioù o-unan, awenet gant ar pezh a veve ar vugale war ar pemdez, ar pezh a lennent er c'hazetennoù, a veze gwelet ganto er skinnel pe a c'hoarvezze e kêr.

Savet o deus da skouer ar raktres "familhoù liesliv" diwar-benn meur a familh disheñvel : unan gant ur bugel advabet, ur familh degemet, ur paotrig e zaou vamm, hag all. Arvestoù diwar-benn bugale taget gant ar c'hrign-bev pe bugale treuzreviat o deus graet ivez. Daoust da Pirritx, Porrotx eta Mari-motots bezañ brudet e Euskal Herria, ha bezañ ludennoù euskareger pouezus evit ar re vihan, n'o d'eus ket ar frankiz da gomz ha da c'hoari e pep lec'h. Disklêriet eo bet ur miz 'zo gant ti-kêr Iruña, eus an tu-dehou, e vefe nullet arvest ar furlukined, raktreset abaoe ur bloavezh, gant an abeg e vefe "direizhderioù" melestradurel.

An teñserezh-mat en deus graet reuz e-touez harperien ar strollad : ur gavl a zo bet lanhet evit ma vefe doujet ouzh ar gevrat, hag a oa bet sinet gant ar c'huzul-kêr kozh, hag a oa eus an tu-kleiz. A-benn ar fin, e-kerzh un atersadenn graet evit ar chadenn COPE, en deus anzavet an aotrou maer Enrique Maya e oa bet nullet an arvest evit abegoù politikel. Hervezañ 'ni eus ket tu da zisontjal eo ar furlukined-mañ ur arouez eus

an tu-kleiz abertzale [strollad politikel sokialour ha dizalc'hour], daoust d'ar stumm. N'eus ket tu d'ober politikerezh gant pep tra, dreist-holl gant ar vugale. Kuzul Navarra, aozadur kuzulañ kumuniezh Navarra, Iruña e gërbenn, en deus disklêriet e oa a-du e vefe dalc'het ar gevrat sinet gant an c'huzul-kêr kozh. En un atersadenn skignet war Radio Euskadi en deus taget Porrotx "an teñserezh hag an diforc'hidigezh graet ouzh seloù yezhel, sevenadurel, sokial ha politikel n'int ket re ti-kêr Iruña. N'on ket fuloret. Ur strollad furlukined omp, hag a fell dezhañ treuzkas en euskareg, gant levezeg ha leun a dalvoudoù disheñvel, evit tizhout ur vro liesliv", emezañ.

Da-heul an emvod kelsoùin aozet d'an 29 a viz Du e Iruña, o deus kerzhet ur c'hantad a gerent hag a vugale betek an ti-kêr evit sevel o mouezh, en ur ganañ "Maite zaitut" (Da garout a ran), kanaouenn mil-vrudet ar strollad. Da c'houde eo bet disklêriet gant ar furlukined e vo c'hoariet ar arvest e sal an holl sportoù e Iruña, d'an 22 a viz Kerzu. > GANT NOLLAIG DIBODE HA MORGANE LIMOY FERCOZ

# Tan 'b'an ti en Aostralia



Noz-ha-deiz e rank stourm soudarded an tan. Ken spontus eo e c'halle Sidney mankout dour a-benn nebeut...

degadoù deusouto. Pep bloaz e c'hoarvez war an enezenn-keveandir e-pad an nevez-hañv hag an hañv (diskar-amzer ha goañv e Breizh), met ar bloaz-mañ o deus kroget abrotoc'h hag en un doare feulsoc'h. E-touez ar re washañ a-viskoazh zoken, hag e-keit ma skrivan ar pennad-mañ e kendalc'h koadeier, tiez da zevñ, setu n'eo ket aezet ober ur bilañs sklaer.

Pev ar milion devezh-arat aet da get... Daoust ma n'eo ket Sydney kêrbenn Aostralia e chom ar gêr bobletañ, ha 32 % deus ar boblañs a zo o chom en he stad, Su Kembre Nevez (New South Wales en saozneg) ha setu just a-walc'h 'lec'h m'emañ, gant ar c'hQueensland ivez, an taniou c'h'ober o reuz. Meur a abeg, un nevez-hañv secl'h, ouzhpenn 30 derez, ha barradoù avel kreñv o vountañ ar flammennou gant un tizh bras. Ouzhpenn 3 000 pomper (!) a vez o stourm noz-ha-deiz o klask kontrolliñ ar c'hoadeier o treiñ da luda re vuan siwazh. Soñj ho peus eus Menez Arre o teñvi nebeud bloavezhioù 'zo, setu

bremañ ijinit ar memes tra met gant Bro-Gerne, Bro-Leon ha Bro-Dreger a-bezh. Eh ya, hanter gonesad Breizh a zo aet da luda en Aostralia e-korf ur miz, ha n'eo ket echu c'hoazh dre m'emañ an hañv o kregin nemetken.

Amazonia, Aostralia... Who's next ? Ma n'eo ket drastus ar bilañs evit an dud, c'hwec'h den memestra o deus kollet o buhez ha tost da 700 ti aet da get, eo skrijusoc'h an traoù evit an natur. Meur a goad, renket e-giz herezh an Unesco evel koadeier ar Gondwana da skouer, a zo o teñvi fonnus hag un toullad spesadoù laboused a zo en arvar. Heñvel evit unan eus arouezioù ar vro, ar c'hoala. Goude Amazonia e miz Eost, setu unan all eus skevent ar bed o vithanaat tamm-ha-tamm ha sklaer eo levezon an denelezh war an darvoudoù-se. Betek pelec'h ez alio emzistruz mab-den ? Respont e koulzad kentañ da zont ar rummad "Penaos distruz e blianedenn en un nebeud bloavezhioù"... > GANT KADVAEL JOLIVED

# Ha deskiñ a rafec'h gouezeleg Bro-Skos ?



Start learning Scottish Gaelic! Gaelic, degouezhout a ra mat neuze do-ndigezh Duolingo e gouezeleg. Martainn Mac a' Bhàillidh, ur c'héaraozour eus Enez-Skye, a oa e penn ar raktres abaoe bloavezhioù ha dibaoe deroù 2019 e oa o sevel an hentenn evit al lec'hienn gant un ugent den bennak. "Kout gouezeleg war ur genvsavenn ken brudet ha ken aes da implijout zo dreist evit hor yezh."

Goude iwerzhoneg, kembraeg ha bremañ gouezeleg Bro-Skos, pegoulz e vo tro ar brezhoneg ? Un ostilh a-feson e vefe evit hor yezh. > GANT MAXIME TOUZE

Eus Breizh e c'halle seblantout diaes respont ya d'ar goulen-mañ. Ha padal eo posupl enlinenn abaoe un nebeud sizhonioù. Ar genvsavenn deskiñ yezhoù digoust Duolingo (90 yezh etre tout evit poent) he deus embannet un hentenn evit gouezeleg Bro-Skos ha berzh a ra forzh pegement.

hentennou deskiñ dindan ken nebeut a amzer. A-raok embann an hentenn zoken e oa 20 000 a dud ragskrivet. Embannet e oa bet d'an 30 a viz Du 2019, devezh broadel Bro-Skos, deiz Sant-Andrev. Ha d'ar 17 a viz Kerzu e oa dija en tu all da 100 000 den enskrivet. Fellout a ra da Duolingo Rouantelezh-Unanet mont pelloc'h c'hoazh ha tizhout ur pal brasoc'h eget ar pezh o doa raktreset. Da skouer an navajo, an esperanto pe c'hoazh ar c'hlingoneg o deus pep a 300 000 desker. Harpet e oa ar raktres gant tud vrudet hag ar gouarnamant evel-just. Bez-ministr kentañ Bro-Skos John Swinney en doa disklêriet a-raok embannadur an hentenn eo "pouezus ar gouezeleg evit identelezh sevenadurel Bro-Skos ha fellout a ra deomp asuriñ d'ar re a fell dezho deskiñ ha komz ar yezh e vo roet kement digarez zo tout d'ar ober. N'eus ket pell zo hon eus nevesat hol lec'hienn Learn

Dindan ur miz e oa bet tizhet an niver a 100 000 den enskrivet, ar pezh a dalvez ez eus muioch a dud o teskiñ ar yezh dre al lec'hienn-se eget a dud a oar ar yezh evit gwir. Ar sondaeg resis diwezhañ e 2011 a lare e oa 57 375 gouezeleger e Bro-Skos (un 20 000 bennak a vefe ouzhpenn er bed a-bezh). Evit ar genvsavenn Duolingo ez eo ar berzh brasañ o deus graet betek-henn, biskoazh n'eo oa bet kement a dud o koutmanitiñ da unan eus o

# Bretoned en ABU



Setu ar pevar Breizhad yaouank aet da Suis

D'ar Yaou 28 ha d'ar Gwener 29 a viz Du e oa e Jeneva (Suis) 12<sup>th</sup> forom ar minorelezhioù aozet gant Aoza-dur ar Broadoù Unanet (ABU). Eno e oa Kenstroll Breizh evit komz diwar-benn gwirioù ar minorelezhioù hag ar Vretoned en deskadurezh. Kenstroll Breizh a zo ur gevredigezh hag a stroll tud yaouank eus Breizh a-benn stourm evit yezhoù Breizh hag ar sevenadur breizhek war an dachenn etrebroadel, en e anv e oa aet pevar Breton yaouank, Divi Alliot-Toupin, Jean Bricchet, Carmen Le Bris ha Glenan Guillou.

Lakaet o deus ar gomz diwar-benn an doareoù da geñenn ar brezhoneg e Breizh ha stad an deskadurezh e brezhoneg hiziv. Pouezet eo bet ganto war ar fed e vije graet ul labour brav gant ar c'hevredigezhioù (Dihun, Div Yezh, Diwan, DAO...), met ivez penaos n'int ket sikouret trawalc'h gant ar Stad en o labour ha penaos emañ ar gouar-

namant o lakaat o labour en arvar gant an adreizhoù nevez. Un nebeud devezhoù a-raok ar vanifestadeg 'zo bet e Pariz "Evit ma vefe bev hor yezhoù", tro o deus bet da verzhoù c'hoazh dispiz ar Stad kreizennet c'h'all war liesseurted ar sevenadurioù a zo war he zivrad, en ur c'hoari politikerezh ar gador c'houlo evit ompas kaout da respont d'o mankoù bras. Tro 'zo bet gant Fernand De Varrennes danevell ar bennikaet en ABU, ha gant peurrent an dud bodet er forom da adpouezañ war ar fed emañ gwirioù ar minorelezhioù, e-touez gwirioù an Denelezh ha penaos n'emañ ket Bro-C'hall o toujañ oute.

Kejadennou e-leizh Ur mare dibar eo bet evite evit krouiñ liammoù gant aozadurioù all, 'giz Yezh (Youth of European Nationalities), pe c'hoazh ELEN (European Language Equality Network) gant ar pal 'giz ma

reont abaoe daou vloaz bremañ klask doareoù, teknikoù nevez a-benn stourm evit difenn gwirioù ar Vretoned ha reoù pobloù pe sevenadurioù all gwasket pe miret elaeat. Prezegenñ Kenstroll Breizh 'zo moalen da adkavout war o fagnenn Facebook. Ma fell deoc'h kaout muioch a titouroù e c'heller mont war bajenn Facebook Kenstroll Breizh, pe skrivañ ur postel da : kenstroll-breizh@gozma.lzh > GANT JEAN BRICHET

Uluru rendu aux Aborigènes

Du ha gwenn ha plas da lenn...

Merc'hed war-dro gant John McGahern | brezhoneg gant Kristian Braz | embannet gant Al Liamm | 264 f. | 14 €



Ma lennit ar ger kinig a gaver war golo al levr e c'hellfod gwelet sklaer petra eo danvez ar romant. Deskiñ a reoc'h ivez piv 'oa an oberour ha pelhini eo pouez e oberennou e lennegezh iwerzhonat an xx<sup>vet</sup> kantved. Personelezh Michael Moran zo e-kreiz an istor ha treiñ a ra an tudennou all en-dro : e verc'hed, e eil gwreg da gentañ met e vibien, e vibien-gaer hag un toullad tud all ivez. Plijadur am eus bet o lenn ar romant. Ur bern traou a santier en istor. War dachenn ar gevredigezh : ur bed hengounel o vont tamm-ha-tamm da get, pouez chomet bras ar relijion e maeziou iwerzhon pell goude brezel an diazal-hidigezh (nouspet rozera a giever a-hed al levr...), an dud o kuitaat ar maeziou evit mont da Zuluenn met ivez o kuitaat iwerzhon evit mont da Vreizh-Veur, ar modernaat, an hiraezh da vare ar brezel dieubiñ evit tud zo met digresk plas an darvoudoù-se e spered tud iwerzhon (an nebeud linennou a-zivout ar stourmer kozh deuet da enoriñ Moran pa zouarer anezhañ zo arouezius-kenañ). Evit ar pezh a sell ouzh Moran hag e familh : c'hwerfoni an ofisour-bet, lorc'h an den

a fell dezhañ bezañ mestri war e "zomani", e zisfiz e-keñver an dud, e zoare reut da ren e "veuriad", an darempredoù etre tad ha bugale etre droukrañs ha karantez... A-drugarez da Kristian Braz ha... da bolitikerzh treiñ ar C'huzul Rannvro e c'hellomp tariva un oberenn a-bouez us lennegezh ar bed en hon yezh ur wech ouzhpenn.

Barzhaz 'Bihan Galiza | Mostra de poesia galega kinniget gant Maria Lopo | brezhoneg gant Herve ar Bihan, Alan Botrel, Gwendal Denez ha Maria Lopo | embannet gant Xunta de Galiza | 102 b. | priz ebet merket



Un dibab daouzek barzhoneg skrivet gant daouzek skrivagner galezek bet ganet en xix<sup>vet</sup> hag en xx<sup>vet</sup> kantved eo al levr-mañ. Diaes eo reiñ un ali a-zivout ar barzhonegoù rak pep hini a lenn anezho en e zoare hag a c'hell cheñch e santad hervez an degouezhioù zoken. Divezhek eo al levr hag e div yezh mioriellet. Pouezus eo. Embannet eo bet gant Xunta Galicia, ken pouezus all eo. Diskouez a ra e toug gouarnamant Galiza bri d'an darempredoù etre an div vro. Moullet brav eo al levr. Anavezet mat eo an droerien, tri anezho o kelenn e Skol-

veur Roazhon 2. Diaes eo lâret hag-eh ez eo posupl kavout an oberenn er staliou-levriou, siwazh...

Dre faot fawr gant Yann Gerven | embannet gant Al Liamm | 248 p. | 14 €



Ur romant polis eo Dre faot fawr. Savet mat eo an istor gant traou skriju met fent ivez evel ma kaver e oberennou Yann Gerven peurliesañ. Divout a rit gant an titl e ro ar skrivagner kalz plas d'ar sonerezh e r-romant. Herve Volant, an dudenn bennañ, zo ur soner gourebbed (violoncell ma fell deoc'h) eus ar re wellañ. Ar sonerezh, e studioul fizik hag ar c'hentellou a ro er skol sonerezh a leugn e vuhaz hag e spered. Ha koulskoude en em gav tamallet bezañ skrapet ur plac'h yaouank ha, marteze, drouklazhet unan all... Pa gomzar eus an dudenn bennañ e tleañ menegiñ reoù a zo ken pouezus all : Clara, sonerez piano, skolladez er skol sonerezh, plac'h dillo a sikour kañz Herve, hag he zontion, Lionel Turlich, komandant polis. Ouzhpenn an enklask hon eus un tañva eus metier ar skolioù sonerezh hag ar vourc'hizien a gas o bugale di. Plijus eo lenn Dre faot fawr eta. Un dra nemetken a hegas ac'hanon ha tud al moarvat, eo dibabou personelenkañ Yann Gerven e-keñver yezh...

Les peuples indigènes expriment des cultures très différentes, mais partagent une relation particulière avec le terrain, ayant pour but la conservation, ils se considèrent comme faisant partie intégrante de la Nature, de la Terre-Mère. Les fleuves, les montagnes, les sources et les sites funéraires ne sont pas seulement la base de leur vie physique, mais aussi de leur vie spirituelle. Ces lieux font souvent l'objet de querelles opposant ces peuples aux autorités étatiques. > PAR ALESSANDRO MICHELUCCI



Uluru, montagne sacrée des aborigènes.

Malheureusement, les différents qui se terminent avec succès pour les communautés autochtones sont rares. L'un de ces cas emblématiques concerne Uluru (mieux connu sous le nom d'« Ayers Rock »), le gigantesque monolithe rouge situé dans le désert australien. Cette icône naturelle figure dans des milliers de photos, manifestes et films.

Pour les Anangu, elle revêt surtout une signification religieuse. Le peuple aborigène y vit depuis des millénaires. Or, le 25 octobre dernier, le site a été interdit au tourisme et rendu définitivement aux aborigènes.

En 1872, l'explorateur anglais Ernest Giles fut le premier Européen à l'apercevoir, mais il ne put l'atteindre. Un an plus tard, William Gosse, un explorateur anglais émigré en Australie, le baptisa Ayers Rock en hommage à Henry Ayers, Premier ministre de la colonie britannique.

Le parc national institué en 1950 marqua le début de l'exploitation touristique. Le parc fut ensuite élargi et pris le nom d'Ayers Rock-Mount Olga. Le deuxième terme indique un groupe d'anciennes formations rocheuses situées à environ trente kilomètres d'Ayers Rock.

En 1993, la dénomination officielle fut changée en devenant bilingue : Ayers Rock-Mount Olga et Uluru-Kata Tjuta.

Par la suite, le peuple anangu commença à réclamer la fermeture du parc au tourisme. L'interdiction souhaitée ne se fonda pas seulement sur des considérations religieuses mais aussi sur des raisons de sécurité, parce que des touristes étaient morts pendant la montée du massif. De plus, campings, pique-niques et balades avaient produit une accumulation de déchets à fort impact écologique.

En 1983, le Premier ministre travailliste Robert Hawke promit qu'il allait rendre le site aux Anangu. Deux ans plus tard, le tinte son engagement, mais le gouvernement australien imposa que les touristes puissent continuer à escalader le massif durant quatre-vingt-dix-neuf ans. Pendant cette période, les Anangu devaient gérer le parc conjointement avec le National Parks and Wildlife (l'organisation gouvernementale des parcs nationaux).

Au fil du temps, néanmoins, les choses ont pris une nouvelle tournure. Le projet 2010-2020 du parc Uluru-Kata Tjuta prévoyait que le site soit interdit au tourisme sous certaines conditions, dont un pourcentage de grimpeurs inférieur à 20 % des touristes. En 2013,

l'édition australienne de The Guardian rapporta que la limite avait été déjà atteinte. En novembre de la même année, les aborigènes impliqués dans la gestion du parc ont décidé unilatéralement que le site serait définitivement interdit au tourisme le 25 octobre 2019. Les années qui ont suivi, à l'approche de l'échéance, le parc national a été envahi par des milliers de touristes qui voulaient escalader le massif.

La décision de fermer Uluru au tourisme a fait l'objet d'une importante couverture médiatique et de nombreuses polémiques. L'écrivaine aborigène Celeste Liddle, féministe engagée, a souligné polématiquement que la hausse touristique était juste la réaffirmation du fait qu'Uluru « appartient aux Blancs ». Pauline Hanson, leader du parti populiste One Nation, avait exprimé une forte opposition à la clôture, mais elle a changé d'avis pour des raisons de sécurité.

La question, néanmoins, est plus compliquée qu'il n'y paraît. Une destination touristique si renommée ne peut manquer d'avoir des retombées économiques. Selon les dernières données, le parc a une moyenne annuelle de 367 000 visiteurs, avec une recette annuelle de plus de 400 millions de dollars. Un succès exceptionnel, étant donné que la ville la plus proche, Alice Springs, se trouve à environ quatre cent cinquante kilomètres. Néanmoins, les possibilités d'emploi pour les autochtones sont restées maigres, parce que peu d'entre eux ont été recrutés par l'Ayers Rock Resort voisin.

Durant les derniers jours avant la clôture, l'afflux de touristes a dépassé toute prévision. Quelques heures avant l'échéance, une queue de plus de mille personnes était déjà en train d'escalader. Les rangers du parc étaient préoccupés par le vent, mais heureusement celui-ci s'est calmé. La clôture définitive a eu lieu à 4 heures le vendredi. On a assisté à des scènes de joie, tandis que les vieux aborigènes procédaient à une cérémonie de remerciement.

L'ancien monolithe du désert rouge n'est plus un symbole de cartes postales, il est redevenu le lieu sacré d'une des cultures les plus anciennes de la planète. ●

La décision de fermer Uluru-Ayers Rock au tourisme a fait l'objet d'une importante couverture médiatique et de nombreuses polémiques

Al Liamm | Tir na nÓg | N° 437

GANT MORGAN TREMEL

Gant tri barzhoneg e voulec'her niverenn ar miziou du. Chantal E. a ginnig Ma bizied treid, J. Bouchent Gwirziou ha P. Tabuteau Ar soner hag ar bleiz.

Div ganaouenn a zeu da heul : Kann 'oa he c'hroc'hen gant A. Morvan hag Ar vered e-tal ar mor kinniget ha displeget istor ar c'hana-mañ gant Y.B. Premel, unan eus izili laz-kanañ Pao-tred Pagan.

Hent ar faltazi a gas al lennerien betek un atant da heul Ar plac'h-nevez savet gant B. Tangi. Da c'hroude eo betek Ar gñnadenn hep horolej eo e kendalc'hint o hent gant G. Briand, Mai-Ewen, un tammig muic'h er Su, a zispenn Ar weno-jenn a gas d'ar Stêr-Elie. Pournadennoù karget a from, a deneridigezh pe a souezh.

Pedet eo bet Mai-Ewen gant Brezhoweb er rann Skrivagnerien. Ha splann e tisklêria : "Betek ma marv e skrivin."

Ha niverusoc'h eo ar merc'hed a skriv e

brezhoneg hirie e-skoaz dec'h ? E istor skolik ar brezhoneg e tispleg E. Hupel : Re nebeut a skrivagnered ! Ur galv d'ar merc'hed ?

Malo Bouéssel du Bourg a zo bet enoret gant Kolier an Erminig ar bloaz-mañ. E brezegenn a gaver en he hed en niverenn.

Amzer da zont un toullad mat a yezhoù a zo en arvar. Ul levr e saozneg a ro un tañva eus darn eus ar yezhoù-se gant un dibab barzhonegoù : Poems from the Edge of Extinction. I. Coussé a ginnig e sell war Ur barzhaz evit ar yezhoù en arvar : barzhonegoù a-zivout ribl an akounac'h. A-drugarez da zeliou zo eus peadra da zispakañ war dachenn hol lennegezh. Gant B. Rouz ez er war roudoù Drezen-Riou-Kerrien : hadenn ar yezh o kelliñ. Sed aze div studiaden dalvoudus.

Ha klozañ a reer e lennadenn liesliv gant ar teir rann hengounel : A-dreuz lenn - Petra nevez ? hag an Notennou.

Nedeleg laouen d'an holl ha Bloavezh mat !



Al Liamm - Tachenn Volta 2  
1<sup>st</sup> traed Ampère  
22300 Lannuon  
02 96 48 03 00  
sekratourva@al Liamm.bzh  
Koumanant bloaz : 35 €



# Le Moyen Âge doré du nationalisme breton

Dans un précédent *Peuple breton*, Stuart Lesvieux avait montré comment la figure du chevalier Du Guesclin avait été instrumentalisée après sa mort, notamment au sein du mouvement breton<sup>1</sup>. Pour l'auteur de l'article, on peut étendre l'analyse à toute la période médiévale, dont le récit sert de réservoir conceptuel au nationalisme breton contemporain. Le Moyen Âge, un âge d'or dans le roman national breton ?

► PAR MALO JEZEQUEL

Depuis ses débuts au XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement breton réutilise essentiellement les travaux d'Arthur de La Borderie, érudit vitséen, qui commence à écrire une monumentale *Histoire de Bretagne* à partir de 1890. Ce dernier est un monarchiste catholique et veut par son œuvre faire aimer ce qu'il appelle « la petite patrie » (la Bretagne) dans un amour plus large de « la grande » (la France).

Du fait de ses opinions religieuses et politiques, La Borderie n'étudie donc pas la péninsule avant sa christianisation. Il met en avant le rôle des saints originaires de l'île de Bretagne (Grande-Bretagne) dans l'évangélisation des populations armoricaines, en basant son analyse sur les *Vitae* (Vies de saints), récits légendaires, composés pour la plupart à l'époque carolingienne, soit plusieurs siècles après l'arrivée supposée des saints.

Cette légende d'une prétendue christianisation par l'ouest s'oppose aux avancées récentes de l'historiographie médiévale, qui a montré que la Bretagne a suivi le même processus de conversion que le reste de la Gaule. Les « saints », dont l'existence n'est d'ailleurs attestée que pour un seul d'entre eux (Samson), ont sans doute débarqué parmi une population déjà christianisée depuis le IV<sup>e</sup> siècle.

L'origine insulaire des Bretons justifie d'abord la théorie de l'interculturalisme, développée dès les années 1930. Elle conçoit les régions de langue celtique comme naturellement unies, par la race ou l'ethnie, afin de marquer plus sûrement leur distinction par rapport à un monde « latin ». Cette christianisation spécifique est présentée comme antérieure à celle des Francs, et la religion comme plus populaire, par opposition au monde romain, qui dépend des institutions papales.

Tous ces arguments font échos aux conflits qui opposent le clergé au pouvoir républicain dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, et décrivent une réalité qui s'apparente davantage aux débats sur la séparation des Églises et de l'État qu'à celle du haut Moyen Âge. Cependant, afin de collecter le plus de spécificités bretonnes possible, cet argumentaire séduit encore longtemps.

Ainsi, en septembre 1933, Yann Fouéré, figure-clé d'un certain militantisme breton durant le XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup>, prononce une conférence intitulée *Les saints bretons et leur œuvre nationale*, dans laquelle il fait des saints les fondateurs de la « nationalité bretonne ».

Aujourd'hui, ce discours du mythe des origines est particulièrement bien intégré au-delà des cercles militants, dans une perspective touristique, notamment.

## Le « Tad ar vro » occulte le missus dominicus »

Nominé est également encensé dans les milieux nationalistes, où il est à tort présenté comme le premier roi breton, alors qu'il ne porta jamais que le titre de *dux* (chef), celui de roi ayant été adopté par ses successeurs. Cette valorisation du « *Tad ar vro* » (Père de la patrie) occulte bien sûr le statut de *missus dominicus* (envoyé du seigneur) qu'avait Nominé auprès de l'empereur carolingien Louis le Pieux, avant d'entrer en rébellion contre lui.

Le royaume de Bretagne, qui se construit notamment sur des affrontements avec les armées de Charles le Chauve, apparaît dans le roman national breton comme un âge de domination militaire des « Bretons » sur les « Français ». Les noms des souverains sont parfois connus : Erispoé, Judicaël, Salomon... mais les victoires et l'extension territoriale du royaume figurent peu dans le discours nationaliste. Exception faite pendant la Seconde Guerre mondiale, où Olier Mordret, tête pensante de la revue *Stur* et acquis au nazisme, pensa un temps profiter de l'aide de l'occupant pour retrouver les « frontières historiques » de la Bretagne, en choisissant comme limites l'apogée territoriale du royaume de Bretagne sous Salomon.

## Pouvoir ducal tiraillé

Le mouvement breton demeure en grande partie silencieux sur la mémoire du Moyen Âge central. Le duché n'est évoqué dans les discours que dans la continuité de l'indépendance de la Bretagne depuis la période royale. Ce silence s'explique par la complexité des pratiques médiévales de gouvernement et le tiraillement constant d'un pouvoir ducal entre Plantagenêts et Capétiens.

On est donc loin d'une véritable indépendance, telle qu'on l'entend depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Avant le XVI<sup>e</sup> et surtout le XV<sup>e</sup> siècle, la plupart des souverains européens ne disposent que d'un pouvoir d'encadrement relatif sur leur population. Celui-ci s'exerce plutôt à l'échelon de la seigneurie.

C'est davantage sur quelques grandes personnalités ou événements marquants que le discours nationaliste se focalise, au gré des préoccupations de l'époque. Toujours sous l'Occupation, dans le périodique catholique *Faiz ha Breiz* (Foi et Bretagne), l'abbé Jean-Marie Perrot justifie son discours antisémite à l'aide d'un édit ducal du XIII<sup>e</sup> siècle visant les Juifs. Les discours nationalistes, pendant la guerre, visent à en faire des boucs émissaires en France (la loi sur le statut des Juifs est promulguée dès 1940 par le gouvernement de Vichy) comme en Bretagne

(les militants de *Breiz Atao* couvrent les murs de slogans comme « La Bretagne aux Bretons. La France aux Juifs »).

La guerre de Succession de Bretagne (1341-1364) offre au roman nationaliste une source inépuisable d'arguments pour appuyer son propos. En 1341, le duc de Bretagne Jean III meurt sans avoir désigné d'héritier. Deux camps émergent alors : d'un côté les Penthivère, menés par Jeanne, la nièce du défunt duc, de l'autre les Montfort, représentés par le demi-frère du duc, Jean.

## État souverain

Dans le contexte de la guerre de Cent Ans, le roi d'Angleterre Édouard III déclare son soutien aux Montfort, dans le but de profiter de la position stratégique de la péninsule. La population bretonne est mobilisée par l'aristocratie en faveur d'un camp ou d'un autre, suivant les avantages personnels que les nobles pensent pouvoir tirer de la situation.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, La Borderie calque sur le conflit les notions de patriotisme et d'identité bretonne, qui sont évidemment anachroniques pour le Moyen Âge, mais que l'on retrouve encore aujourd'hui chez certains nationalistes, dont les écrits relèvent davantage du manifeste politique que de l'histoire. La « trahison des élites », thème récurrent dans le nationalisme européen, trouve ici sa place dans l'interprétation du parcours politique et militaire de Du Guesclin.

La victoire des Montfort clôt la guerre de Succession, dont la mémoire militante a su exploiter chaque événement, majeur ou mineur (comme le Combat de Trente). Jean IV (fils du prétendant Jean de Montfort) monte sur le trône ducal et entreprend de développer une politique de relative indépendance pour résoudre son tiraillement personnel et celui de son aristocratie entre son allégeance obligée au roi de France et son amitié personnelle avec Édouard III. Cette politique d'équilibre poursuit son cours, se renforce au long du XV<sup>e</sup> siècle et voit la Bretagne se transformer en véritable État souverain.

À l'instar des ducs de Bourgogne, les ducs bretons frappent leur propre monnaie, entretiennent des relations directes avec la papauté, déploient des moyens pharaoniques pour imiter le prestige des autres principautés européennes. C'est un retour à l'âge d'or de l'indépendance, toutes les belles histoires ont pourtant une fin et l'État breton s'effondre



La cruelle rencontre de Saint Aubin du Cormier

Dessin de Jeanne Malivel dans *L'Histoire de notre Bretagne*, 1922.

en même temps que s'achève le Moyen Âge. La guerre de Bretagne (1487-1491), qui voit le royaume de France soumettre le duché par les armes, revêt une importance quasi mythique et sa mémoire se cristallise notamment autour de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (28 juillet 1488), défaite finale de l'armée ducale face à la France.

## 1532, tragédie absolue

La bataille connaît de multiples réutilisations au cours du XX<sup>e</sup> siècle. D'abord proposé comme jour de fête nationale bretonne et représenté avec force par l'artiste nationaliste Jeanne Malivel (voir ci-dessus), le souvenir de l'événement prend la forme d'un premier monument en 1926, puis d'un second en 1988. En 1984, les centres du militant Célestin Lainé sont dispersés sur le champ de bataille, conformément à ses dernières volontés. En 2000, le projet d'y enfoncer des déchets ménagers mobilise très fortement le mouvement breton, qui obtient gain de cause.

Le traité d'union de la Bretagne à la France de 1532 sonne le glas de l'âge d'or dans le roman national breton. Présenté comme une tragédie absolue et une fureur *made in France*, l'événement est commémoré sous la forme d'un statut en 1911. Figurant la Bretagne dans une posture de soumission face à la France, elle provoque la colère des nationalistes de la société secrète Gwenn ha du, qui la fait exploser le 7 août 1932.

Le traité reconnaissait toutefois l'existence de privilèges bretons, avant que la Révolution ne les efface. Cette décision fait encore débat dans certains cercles

nationalistes, qui tiennent à prouver la violation du droit international. Ce nouvel anachronisme témoigne d'une confusion entre le droit médiéval et contemporain et illustre en outre s'émanciper aujourd'hui des institutions nationales pour obtenir gain de cause auprès des instances internationales.

Pourtant, les notions de patrie, de revendication identitaire, de « trahison des élites » bretonnes, etc. sont complètement étrangères aux préoccupations des hommes et femmes du Moyen Âge. Ces concepts, diffusés après le Printemps des peuples de 1848, témoignent à la fois d'une fuite dans le passé (tel qu'on l'imagine) et d'un rejet de leur propre époque de la part des nationalistes.

## Mémoire douce-amère

La progression de ce genre de discours, en Bretagne et ailleurs, ne nous apprend donc rien sur la période médiévale, mais elle nous incite à réfléchir sur notre propre époque, et sur les incertitudes qui y sont liées. La mémoire douce-amère de la période médiévale place l'emsv dans une position victimaire et revancharde, semblable à celle que la France adopte sous la III<sup>e</sup> République après la défaite de 1870-1871.

En Bretagne comme ailleurs, le roman national donne une direction à l'Histoire, lui attribue un fil rouge monothématique et une dimension morale, ce que l'historien honnête se doit de refuser. ●

1. Stuart Lesvieux, « Le besoin de démythifier », *Le Peuple breton*, n° 647, décembre 2017.

Un jour avec...

## Paul Kincaid.....sculpteur gallois

Lorsque l'on observe avec attention le saint qui regarde devant lui l'horizon surplombant la plaine, peut-on songer au visage de l'artiste ? Paul Kincaid fait-il figure de modèle, est-ce un autoportrait ? Paul le sculpteur, entre les lignes, me confie que c'est peut-être son autoportrait, que le visage de la statue de Dewi est son propre reflet. À l'instar de tant d'artistes qui façonnent leur œuvre à leur image. ► PAR JEAN DEULCEUX

Sa sculpture, Paul Kincaid la vit telle une mission. Aujourd'hui, il lui semble difficile de montrer un visage humain pour la représentation d'un dieu ou du fils de Dieu, ce qui entraîne son travail vers une figuration non évidente, une déformation des corps, pouvant se rapprocher parfois de l'abstraction. L'une de ses références est un poète arabe des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, Omar Khayyam, perse, mathématicien, astronome, qui, pour lui, enseigne une philosophie intéressante : « Votre vie est comme le vol d'un oiseau, débarrassez-vous de vos vêtements [peau] et vous pourrez voler librement pour toujours. »

La ligne montant du bas de la sculpture en son milieu me semble tout d'abord une énigme, puis, en entrant dans le salon, une sculpture de bois la résout : la première fois que Paul place cette ligne dans une de ses sculptures, c'est en 1984 ! « *The first dead ancestor* », la mort du premier ancêtre, une métaphore d'Adam. La figure du premier homme reviendra souvent dans son travail avec des distorsions de l'anatomie.

### « Non finito »

Deux blocs de granite composent l'ensemble donnant naissance à l'œuvre, l'un provenant de sa terre galloise et l'autre de la proche voisine cornouaillaise. L'œuvre est composée d'un socle (le vaisseau de pierre qui traverse la Manche pour rejoindre la terre d'Armorique) et d'un bloc d'où émerge le David. La comparaison avec un autre David, celui de Michel-Ange, datant lui aussi d'un début de siècle, le *Cinquecento* (XV<sup>e</sup> siècle italien), ne s'arrête pas là, elle va bien au-delà du titre. En effet, le *non finito* (terme italien) indique qu'en un endroit choisi la sculpture laisse intact le matériau d'origine, la base de la création. Ce socle fait paraître la pierre brute, comme l'écrin qui protège le joyau : « À l'intérieur de la pierre était déjà le sujet. » Michel-Ange disait mettre au jour le chef-d'œuvre caché à l'intérieur de la pierre.

Kincaid découvre à cette période l'existence d'une cérémonie à Madagascar qui fait renaître les ancêtres. Paul a découvert cette tradition dans un livre ! Puis consulte l'anthropologue Maurice Bloch. La photographe Anne de Vandière, travaillant sur différentes tribus du monde, dit de Madagascar qu'il est l'endroit où la mort n'existe pas.

Les influences sont diverses depuis la sculpture de 1984 inspirée de cette cérémonie. Une réinterprétation de l'enveloppe corporelle s'impose alors. Quant à la ligne, elle lui vient de *La Force du destin*, opéra de Verdi.

Les contorsions du corps dans les sculptures de Paul viennent d'une idée dont il transmet ce message : « Comme un vieil arbre va toujours vers le ciel même s'il ne pousse pas droit, il se tord comme un homme avec les difficultés de la vie. Comme un vieil arbre sur la montagne, qui va pousser malgré la force du vent, l'orage. »

Fin octobre 2019, quelques mois après l'installation de sa statue de saint David à Carnoët, Paul nous reçoit dans son atelier et dans la chambre des dessins dans le charmant village de Ljansavel, au sud-ouest du pays de Galles. Après un bon déjeuner entre amis dans un pub pittoresque, nous visitons l'église voisine où, accompagnés à la guitare et au violon, Ros, Fran May, chanteuse britto-galloise, et Paul entonnent quelques airs traditionnels. Les gens du Pays sont ainsi, il n'est pas rare de croiser un jeune ou moins jeune chantonnant dans les allées d'un magasin ou effectuant quelques pas de danse... Nous nous retrouvons ensuite dans la maison-atelier. Dehors, il fait froid, mais dedans, un bon feu nous attend dans le poêle.

Le Gallois est comme ça, bon vivant, ne ratant pas une occasion de sourire, de rire ou de discuter avec un inconnu. Cela se retrouve dans les sculptures de Paul Kincaid : un souvenir, un moment de vie si marquant que, pour l'artiste, il doit être inscrit dans la pierre. Tout comme le jour où feu le père de Paul, grand asthmatique, fut frappé par une terrible crise lors d'une sortie à vélo.

### Un projet de calvaire contemporain

Le sculpteur se souvient de ce moment alors qu'il était très jeune et de la promesse faite par son papa à son ange gardien : « Si je m'en sors, je gravirai la grande colline sur ma bicyclette. » Paul montre les dessins et maquettes préparatoires à ce projet qu'il va pérenniser dans la pierre : un calvaire contemporain, une transformation de l'homme avec sa bicyclette, où le vélo fusionne avec l'être humain. La pause d'un ange qui est tombé. Comme une épitaphe la pierre se rappelle à nous, aux grâces accordées par la vie, car il faut s'en souvenir.

Il nous présente aussi différentes études de visages de son saint David. Autant d'idées avant d'aboutir à la statue de la Vallée des Saints. De là, nous partons dans son histoire. La peinture, le dessin et la sculpture l'ont toujours intéressé. Il s'est formé dans de grandes écoles à Londres puis a poursuivi par des études de sculpture à Wimbledon. Il a privilégié cette voie, utili-

sant tant le bois que la pierre. Il affectionne autant l'un que l'autre. Il a d'ailleurs fait de nombreux assemblages.

Paul nous parle de la Bretagne, de sa passion pour les calvaires bretons. Il a choisi de s'installer en Fécès vacances, puis l'envie forte d'y avoir une maison (Paul passe la moitié de son temps à La Chêze, en centre Bretagne). Il évoque la similitude entre les deux pays, les caractères communs entre les populations. Il s'identifie aux Bretons avec ses mêmes origines celtiques. C'est une place naturelle pour l'artiste.

### Le Brexit : « une erreur »

Il signale également le niveau de vie très élevé dans la « très chère Angleterre » : « Je ne suis pas très *British*, je n'apprécie pas beaucoup ces gens. Je me sens très étranger par rapport à eux, à ce qu'ils font. Je vis au pays de Galles depuis quarante ans. Et quarante ans, c'est long. J'avais déjà des liens avec la Bretagne. Ma mère parlait le français avec les Johnnies, ces marchands bretons d'oignons qui parcouraient la Grande-Bretagne à vélo pour vendre leur production. J'ai ainsi appris le français à Newcast. Pendant les vacances, la famille venait à Saint-Malo. » Il a alors 18 ans, mais il va garder des liens forts avec ce pays : « Le pays de Galles, ce sont mes fondations, la Bretagne ma seconde maison. »

On parle alors de la Vallée des Saints, des premiers contacts. C'est en 2017, par l'entremise d'un ami sculpteur gallois, qu'il est chargé de réaliser une statue. C'est un grand honneur pour lui, surtout qu'il s'agit de produire un monument en l'honneur de saint David. Cela est arrivé au moment où le pays de Galles élit sa première femme évêque, Joanna Penberthy. Il revient sur son choix de deux pierres, l'essence même de la sculpture. Ce choix l'a motivé : il aime les choses difficiles. En effet, la « pierre bleue » (*bluestone*) n'est plus utilisable aujourd'hui : « Le granite n'était pas mon premier choix, c'est une pierre qui paraît facile à travailler et offre un aspect doux, mais elle est très difficile à travailler. Vous pouvez tout casser d'un coup alors que la calcaire s'effrite en petits morceaux. La taille est plus différente. Mais c'est excitant. J'aurais aimé avoir plus de temps pour y travailler. »

Paul évoque également son dernier projet, celui d'un calvaire qu'il destinait à la ville de Rohan. Mais il voit le temps filer. Il réfléchit actuellement à le voir édifier à la Vallée des Saints. Ça dépendra du planning. C'est quelque chose de différent, inhabituel pour la Vallée, à la manière des calvaires anciens en kersanton. Aussi, il l'imagine en calcaire dur.

Paul revient sur son amour de ces calvaires bretons, nous montre avec envie de nombreuses photos de plusieurs monuments : « C'est une autre raison pour laquelle j'aime la Bretagne, ce sont ses calvaires. Il n'y a rien de tel au pays de Galles, c'est très particulier à la Bretagne. C'est mon âme en Bretagne, ces calvaires. »

Avant de terminer, Paul évoque le Brexit : « Pour moi, c'est une erreur. Je ne veux pas de ça, c'est ridicule ! Les gens qui le veulent n'ont jamais connu la



guerre et ce que cela comporte de souffrances. Nous sommes européens ! Cela va avoir de graves conséquences pour beaucoup : dois-je rentrer, dois-je partir ? Cela ne sert pas mes intérêts, ceux de mes amis. Cela est contraire à la créativité.

« Les gens pensent qu'il y a trop d'immigrés, mais les Romains ont été en Grande-Bretagne pendant quatre siècles et ils nous ont laissé un héritage. Nous sommes un mélange de toutes ces choses venant d'ailleurs ! Je suis très triste à cette idée. Nous ne pourrions plus aller aussi facilement en France, changer de passeport, demander des visas. C'est ridicule. Cela ne sert que les intérêts des gens les plus riches. Les gens devraient sans doute se mobiliser davantage, à la manière des paysans bretons du Finistère qui n'hésitaient pas à balancer leurs choux-fleurs dans les rues pour montrer leur colère. Nous devrions peut-être faire de même ! » ●

Dewi Saint/saint David, patron du pays de Galles, après avoir traversé la Manche, puis séjourné au Festival interceltique de Lorient, a rejoint le 11 août 2019 la Vallée des Saints.

→ K.T. : Klaod Thomas → J.-J.M. : Jean-Jacques Monnier → G.B. : Gael Briand

LIVRES

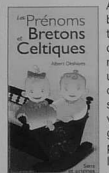
**Inédit et nécessaire**



On parle beaucoup de l'héroïsme kurde, de l'islam tolérant qui le caractérise généralement, des malheurs de ce peuple partagé entre cinq États, dont la plupart nient son existence même. Mais peu de gens en savent plus. Deux volumes, plus de mille pages : c'est la somme inédite et nécessaire de Luc Pauwels. Désormais, le lecteur peut en savoir plus sur le passé de ce peuple écartelé, qui suscite la sympathie, mais pas jusqu'à empêcher les agressions quotidiennes dont il est victime. Le premier tome va des origines à 1919, ou plutôt 1919, quand Kurdes et Arméniens concluent un pacte sur les frontières communes aux deux États à créer. Mais des maximalistes refusent le compromis et le traité de Sévres de 1920 crée un État arménien mais laisse l'État kurde au conditionnel, en annonçant « une autonomie locale pour les régions où domine l'élément kurde ». Le second tome court de 1920 à nos jours. Les nationalistes kemalistes – adeptes de la conception de l'État-nation à la française – s'emparent du pouvoir en Turquie, réduisent les minorités ou les expulsent et obtiennent un nouveau traité sur mesure, le traité de Lausanne. Les Grecs sont en partie expulsés. L'auteur explique pourquoi la naissance d'une nation kurde est lente alors que le peuple était parfaitement conscient et victime de ses caractères nationaux. En mai 1991 naît la première région autonome kurde au nord de l'Irak de Saddam Hussein, affaibli par son échec dans l'annexion du Koweït. En 2005, l'Irak devient un État fédéral. On connaît le rôle capital des Kurdes dans la lutte contre l'État islamique et la réaction des grandes puissances : le soutien de fait à la Turquie, membre de l'Otan, à sa politique de répression sanguinaire des Kurdes, que ce soit en Turquie ou en Syrie. L'histoire se pour-

suit et se répète. Un ouvrage pour comprendre, s'indigner et... réagir. Merci à l'éditeur. > J.-J.M.  
**Histoire du Kurdistan**  
 [Luc Pauwels] | Yorán, 2 t. de 504 p., 12 € chaque

**Précieux guide**



Albert Deshayes, bien connu pour ses travaux sur les noms de lieux et de familles, offre cette fois un guide pratique des prénoms. Le sujet n'est pas nouveau, mais ce petit guide sera précieux par son sérieux et les éléments d'explications qu'il fournit. Comme il nous l'explique dans une introduction intéressante, l'auteur est bien souvent parti des noms de lieux, qui comportent fréquemment le nom d'un personnage ou d'un saint. Suit une présentation alphabétique, illustrée de nombreux dessins. Enfin, une liste des prénoms cités, masculins puis féminins (l'époque serait à l'inverse !). Pourquoi y a-t-il deux fois plus de prénoms masculins ? Certains sont mixtes, ce qui peut résoudre le problème d'équilibre des genres... Un livre dense, à prix et contenu attractifs. > J.-J.M.  
**Les Prénoms bretons et celtiques**  
 [Albert Deshayes] | Yorán, 222 p., 8 €

**Une idéologie mal connue**



Ancienne députée écologiste, Isabelle Attard publie un livre où elle explique sa conversion à l'anarchisme. Confrontée au sexisme, à l'autoritarisme et à l'élitisme à l'Assemblée nationale, elle a, durant son mandat, cherché à imaginer un nouveau rapport avec ses collaborateurs, mais aussi avec ses électeurs, sur une base plus horizontale. Très marquée par les expériences du Rojava, du Chiapas et – plus près de nous – de Notre-Dame-des-Landes, elle s'initie à l'anarchisme via ses lectures. À la croisée des chemins entre

un livre-témoignage et un réquisitoire, le livre est un bon préambule pour qui découvre cette idéologie mal connue et dont l'histoire officielle fait peu (voire pas) mention. Puisqu'elle vit désormais en Bretagne, on conseillera à Isabelle Attard de découvrir les auteurs anarchistes bretons, au premier rang desquels Émile Masson. > G.B.  
**Comment je suis devenu anarchiste**  
 [Isabelle Attard] | Seuil/Reporterre, 151 p., 12 €

**Poètes sentinelles**



Alain Kervern nous livre un petit ouvrage qui fait écho à un concours qu'il avait lancé dans les colonnes de notre journal en 2013 et à un article de sa composition sur le thème du changement climatique. On y découvre l'importance des almanachs poétiques japonais dans la fabrication des haïkus, poèmes très courts liés à la saisonnalité. Mais aussi le décalage de plus en plus important entre ces almanachs et le rapport vécu à la Nature dans une société qui s'est tant industrialisée. L'auteur explique en peu de mots que la destruction des biotopes, de la diversité, à des conséquences évidentes sur la poésie. L'observation transforme les poètes, à l'instar des naturalistes, en sentinelles écologistes : en pointant du doigt, par les mots, les menaces écologiques, ils forcent le lecteur à réfléchir. > G.B.  
**Haikus et changement climatique. Le regard des poètes japonais**  
 [Alain Kervern] | Gëorama, 98 p., 12 €

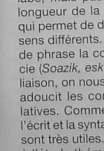
**Forger l'outil commun**



Jean-Claude Le Ruyet, écrivain, pédagogue et linguiste, a beaucoup appris de son ami et aîné Albert Boché (1927-2012), membre comme lui du mouvement Ar Falz. De façon non conflictuelle, Jean-Claude Le Ruyet a repris ses notes sous la

forme d'un texte accessible et très structuré. L'éternel apprenant que je suis en breton se permet de rendre compte de cette parution parce qu'elle est constructive, consensuelle, non polémique et que, par contre, des spécialistes pourraient trouver que ces propositions ne recouvrent pas parfaitement les leurs, alors qu'elles sont tout à fait utiles pour l'apprenant. Le petit historique initial de l'évolution de l'orthographe du breton est nécessaire ; l'auteur, comme tous ceux qui tentent de partager la langue, est conscient de la nécessité d'un breton standard écrit et oral, tout en proposant des améliorations, des formes médianes moins éloignées de tel ou tel dialecte, en modifiant seulement une lettre (*evid* au lieu de *evit*, par exemple). Dans d'autres cas, il montre que la forme unifiée actuelle est la meilleure. L'auteur est très convaincant quand il insiste sur la prononciation du breton, très spécifique, tendance à être négligée, notamment dans la transmission en milieu urbain. Bien sûr, d'abord l'accent tonique, généralement sur l'avant-dernière syllabe, mais pas en vannetais. Suit la longueur de la voyelle sous l'accent, qui permet de distinguer des mots aux sens différents. On sait aussi qu'en fin de phrase la consonne finale est durcie (*Soazik, eskop...*). Du point de vue liaison, on nous rappelle que le breton adoucit les consonnes finales corrélatives. Comme l'apprenant privilégie l'écrit et la syntaxe, ces enseignements sont très utiles. L'auteur passe ensuite à l'étude thématique avant de relever des erreurs courantes et de suggérer de légères modifications orthographiques aux marges. On sait que dans ce domaine sensible, la sérénité s'impose et que quelques bons spécialistes de bonne volonté pourraient trouver un point d'accord, dès lors que les suspensions sont levées... > J.-J.M.  
**Le Breton. Des dialectes à la langue écrite**  
 Albert Boché, Jean-Claude Le Ruyet | Skol Vreizh, 264 p., 15 €

**L'histoire d'un renouveau**



Jean-Michel Le Boulanger, premier vice-président du conseil régional de Bretagne, se met au roman. Son livre nous plonge d'abord dans l'enfer de la Grande Guerre. Un jeune Guingampais meurt, fauché par une mitrailleuse allemande, avec à ses côtés un camarade qui le voit rendre l'âme. Ce dernier, Jean Le Coz, ne s'en remettra jamais, et c'est son itinéraire que l'on suivra, après qu'il s'est lié d'amitié avec François Tanguy, le frère du défunt. En arrière-plan, la Bretagne en proie aux changements sociaux, aux fortes personnalités qui veulent changer les choses : Marcel Cachin, qui haranguait les travailleurs en breton, Daniel Le Flanchez, maire communiste de Douarnenez, Yann Sohier, fondateur d'Ar Falz, travaillant à maintenir vivante la langue bretonne. Et puis les Seiz Breur, rêvant de faire renaître un



le prouve une nouvelle fois avec ce recueil d'expressions populaires bretonnes collectées dans le pays d'Auray. L'auteur propose un livre utile et drôle pour les apprenants, mais aussi pour ceux qui veulent enrichir leur breton. Pour un prix très accessible, on s'offre un champ lexical sur les animaux bien pratique. À la lecture, on mesure également le sens de l'observation des anciens et l'adaptation d'une langue à son environnement proche. *Petra a lavar ar gwenan ? Evit dastum, kemer poan !* (Que disent les abeilles ? Pour récolter, prends de la peine !) Patrick Dréan a pris de la peine ; on espère qu'avec ce petit livre il récoltera le succès qu'il mérite. > G.B.  
**De loen en large !**  
 [Patrick Dréan, Olivier Berson] | Ti Douar Alre / Kerlenn Sten Kidna, 63 p., 8 €

**Belles peintures**



Roux – « Bretagne est univers », Armand Robin, que l'on retrouve dans les correspondances de Georges Brassens. Un très beau texte sur Jean-François Mathé : « L'inquiétude fondamentale » et de fort belles peintures : Michèle Labbé, Méridith La Dez, Emmanuelle Le Cam, Claire Fournier, Jacques Josse. Des recensions de recueils de poèmes, de romans et surtout des textes autour de *La Légende de la Mort*, de l'incontournable Anatolie Le Braz. De la très belle ouvrage tissée à mille mains unies dans l'amour de la poésie. > K.T.  
**Spered Gouez n° 25. La Légende de la Mort** du temps présent  
 Collectif | Egin, 150 p., 16 €

vel art breton. C'est une période moins souvent traitée que celle de la Seconde Guerre mondiale et de l'Occupation. Mais c'est en même temps l'époque où se dessine la Bretagne à venir, avec ses ses hontes et ses gloires. Tout cela, étayé sur des faits historiques réels, donne un livre qui se lit comme une épopée. > K.T.  
**Des printemps en Bretagne**  
 [Jean-Michel Le Boulanger] | Goater, 200 p., 15 €

**Belles peintures**



Ce numéro annuel de *Spered Gouez* est particulièrement riche, débutant par une sentence d'Armand Robin, mêlant à la fois Julien Gracq – la Bretagne « province de l'âme » – et Saint-Pol-Roux – « Bretagne est univers ». Armand Robin, que l'on retrouve dans les correspondances de Georges Brassens. Un très beau texte sur Jean-François Mathé : « L'inquiétude fondamentale » et de fort belles peintures : Michèle Labbé, Méridith La Dez, Emmanuelle Le Cam, Claire Fournier, Jacques Josse. Des recensions de recueils de poèmes, de romans et surtout des textes autour de *La Légende de la Mort*, de l'incontournable Anatolie Le Braz. De la très belle ouvrage tissée à mille mains unies dans l'amour de la poésie. > K.T.  
**Spered Gouez n° 25. La Légende de la Mort** du temps présent  
 Collectif | Egin, 150 p., 16 €

**Nous avons reçu**

**Béatrice Balti**, *Histoire de l'Écosse*, Yorán éditeur  
**Yves Coabry**, *Aux origines de l'État breton. Servir le duc de Bretagne aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, PUR  
**Blanche de Kerity**, *Les Chroniques du Pacifique. Les Fils de Bor*, Baudelaire  
**Élise Rousseau**, *Ecoconning*, Delachaux et Niestlé

# Selaouit

→ Pierre Morvan

## PARITÉ

Il y a quelques années, le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA) a lancé le débat comme un pavé dans la mare, avec l'ambition de « transformer les pratiques professionnelles et pas seulement les convictions » : quelle place pour les femmes dans les techniques de la musique et du spectacle vivant ? Le constat est simple : sous-représentées et sous-rémunérées... Seulement 25 % des techniciens sont des techniciennes, et 34 % des artistes sont des femmes, avec des salaires inférieurs de 6 à 9 %... Et la Bretagne n'échappe pas à ce « phénomène » qui n'a rien de naturel et qui pourrait même y être amplifié... Il y a quelques temps, sur sa page Facebook, Marthe Vassallo mettait en avant des chiffres encore plus alarmants. Question subsidiaire : pourquoi les filles, majoritaires dans les effectifs des écoles de musique, deviennent-elles dramatiquement minoritaires sur nos scènes ? Ce qui est sûr, c'est qu'il y a du boulot !

### BERNARD LE DRÉAU | Saxophones

Une compilation qui a du sens et une vraie pertinence, ce n'est pas si fréquent. C'est le cas de *Saxophones*, qui retrace un parcours aussi impressionnant que discret, celui de Bernard Le Dréau, talentueux « souffleur » (depuis 1997) du groupe Skolvan. De formation classique, « il s'est frotté au blues, au rock, au jazz, à la variété, à la musique bretonne et même à la musique contemporaine ». Et aussi, pourrait-on ajouter, à la musique irlandaise, que l'on retrouve également en bonne place dans ce double album imaginé par Didier Squiban. Les deux se sont souvent côtoyés, au sein de Sirius d'abord, puis dans les nombreux projets portés par le pianiste, de *La Plage* à la *Symphonie Bretonne* en passant par *An Tour-tan*. Le premier CD, intitulé *Amzer*, est entièrement instrumental, avec des couleurs bretonnes ou celtiques très prononcées. On y retrouve ainsi Skolvan, les *Empreintes* de Gilles Le Bigot, le Bagad Kemper, Kevin Wright ou Jacky Bouillou, et bien sûr Didier Squiban. Le second, plus hétéroclite, qui a pour titre *Time*, en référence au groupe de blues bretons Unlimited Blues Time, est essentiellement vocal. On y croise Marthe Vassallo, Olga Bystram, Jacqy Thomas, Mona Jaouen... La grosse trentaine de titres qui composent cet opus a été enregistrée entre 1994 et 2018. Ce qui en fait, en même temps qu'un bel hommage à un musicien très actif, un témoignage de la diversité et du dynamisme de la scène bretonne. Sur la durée...  
> Coop Breizh, CD 4016304

### HAMON MARTIN QUINTET | Clameurs

Depuis trente ans, après un premier passage remarqué à Paimpol, après s'être illustrés au Kan ar bobl ou lors de la première édition du concours inter-cités de Lannion, Erwan Hamon (bombarde, flûte) et Janick Martin (accordéon diatonique) ont animé un nombre impressionnant de festou-noz. Depuis vingt ans, les formules en trio, en

quartet puis en quintet ont assis leur réputation. Aux deux premiers nommés sont venus s'ajouter au fil des ans Mathieu Hamon (chant), Ronan Pellen (gitarre) et Erwan Violant (basse), qui forment donc aujourd'hui le Hamon Martin Quintet. Avec leur spectacle *Clameurs*, dont la première fut donnée cet été au Festival du chant de marin à Paimpol, le groupe confirme un virage déjà un peu amorcé avec leur album précédent, *Du silence et du temps*, et la chanson phare, *Notre-Dame des oiseaux de fer*, écrite par Sylvain Girault. Lequel signe d'ailleurs plusieurs des chansons de *Clameurs* — *Cerises d'amour* ou *La Vénéneuse*, *L'Amertume* ou *Sous le vent de la Palestine* à quatre mains avec Mathieu Hamon — et se retrouve aux côtés de Glenmor, Brassens, Brigitte Fontaine, Gaston Couté, Trenet, Paul Fort ou Gilles Vigneault... Difficile de rêver meilleure compagnie. En point d'orgue, *La Complainte du partisan*, avec la chanteuse du groupe Moniarty, Rosemary Standley. Et *La Chanson de Craonne* en étendard d'un répertoire populaire et engagé, solidaire et révolté. À écouter et réécouter en boucle.  
> Coop Breizh, CD 112

### Aziliz MANROW | Earth

Bon sang ne saurait mentir ! Aziliz Manrow est en effet la fille de Corinne Moign, comédienne et chanteuse, la petite-fille du regretté Jean Moign, lui-même comédien, mais aussi auteur, metteur en scène, fondateur du Théâtre populaire de Bretagne, et à qui *Earth* est dédié... Côte paternel, on trouve la famille Le Gornig, à laquelle on doit, entre autres, la reconnaissance des pré-noms bretons à l'état civil — la première affaire Faïch... — et la création du Festival de Kerlégat dans la première moitié des années 1970. Autrice, compositrice et interprète, Aziliz Manrow a du cœur et le prouve quand elle remercie la Terre — *Earth* — pour toutes ces merveilles qui l'inspirent au quotidien, et qu'elle chante de sa voix aérienne. Pour les textes (anglais, français ou breton), elle a aussi fait appel à quelques plumes : Bruno Geneste, Emilie Bouchereau, Marc Limballe, Paul Sanda, Clarisse Lavanant, ou encore ses mère et tante, Corinne et Isabelle

Moign. Elle nous livre une pop à folk aérienne, mais cette légèreté apparente n'empêche pas les convictions et l'engagement : pour la nature si malmenée, pour la cause des femmes avec *Amazones*, pour les migrants avec *Les Mains froides*, pour la Bretagne, sa *Douar* d'origine... Au final un disque « clair et lumineux », comme le regard de Jean Moign. Qui peut être fier de sa petite-fille...  
> Nad Sound Production, Coop Breizh, CD 1153

### Yann-Fañch PERROCHES & Iona LEMOINE | C'est demain que nous partons

Un accordéon diatonique, une voix... et une invitation au voyage. Les chansons traditionnelles ont déjà beaucoup voyagé, comme l'écrivent les protagonistes de cette nouvelle aventure : « De bouche à oreille au fil des veillées, des repas et des fêtes, entre amis, voisins, parents, dans les cafés, au travail, à l'école... Elles ont traversé les villes, les rivières, les montagnes et même l'océan. » Et parfois changé de langue, copportées par « les pélerins, soldats, marins, émigrants... ». On le constate au fil des pages et des explications du livret qui nous conduisent du Berry au Québec, des rivages méditerranéens en Écosse et en Irlande, et nous ramènent bien sûr en Bretagne, à Lorient, port d'attache, Yann-Fañch Perroches, accordéoniste talentueux, fut l'un des membres fondateurs de Skolvan, avant de passer à autre chose à la fin du siècle dernier. On l'a croisé notamment du côté de La Godinette ou de Cocktail diatonique... Iona Lemoine est musicothérapeute et dotée d'une jolie voix, dans une Bretagne qui n'en est pas avare. Leur répertoire est composé d'instrumentaux, mais surtout de chansons traditionnelles, quelquefois très connues, parfois moins, mais toujours revisitées et mises en scène avec une bonne dose de créativité, un brin de fantaisie voire d'espièglerie. Mentions spéciales pour l'exubérante *Bivans mes chers amis*, pour la poignante *The Exile Song* et pour *Ah, que les femmes sont drôles (d'obéir à leur mari)*... chanson féministe et taquine !  
> Coop Breizh, 01—EV

# Musiques celtiques

Philippe Cousin



### DERMOT BYRNE, ÉAMONN COYNE, JOHN DOYLE | Liag

Depuis qu'il a quitté Altan, l'accordéoniste Dermot Byrne n'est pas resté inactif. Témoin l'excellent album réalisé avec la harpiste Floran Blanche en 2012. Depuis, il joue avec Yvonne Casey, ainsi qu'au sein du trio KGB, alias P. Keenan, F. Gavin et D. Byrne. *Liag* (du nom des superbes falaises de Slieve Liag, tout près de Teelin) est encore l'album d'un trio, où Dermot s'est associé avec le banjiste Éamonn Coyne et le guitariste et chanteur John Doyle : un fort bel album, essentiellement basé sur la musique du sud-ouest du Donegal. Ces trois talentueux musiciens se connaissent depuis le début des années 1980, lorsqu'ils écumèrent les festivals du sud du Donegal, Carrick, Kilcar ou Glencolmille. Ils se retrouvent aujourd'hui, poursuivant, trente ans plus tard, une association des plus fructueuses. En treize titres on revisite le répertoire de cette région magnifique. C'est tout d'abord une suite de jigs, *Washerwoman*. Suivent trois reels de la meilleure vaine, *Deary's Reels*, sur lesquels ils sont rejoints par la violoniste du Donegal elle aussi, Brid Harper. S'enchaînent *highlands*, mazurkas, bandances et deux superbes chansons, sur lesquelles John Doyle donne à entendre sa voix chaude et suave : *St Helena* et *Duffy's Cut*. *Mile 59*, écrite sur les émigrants qui partaient vers la Pennsylvanie pour y trouver des conditions de travail véritablement éprouvantes. À signaler : *Nia's Bandance*, que Dermot a composée pour sa propre fille. De loin en loin on reconnaît quelques morceaux empruntés au répertoire d'Altan. Tout au long de l'album, l'association accordéon-banjo fonctionne avec brio, soutenue par la guitare et son rythme subtil. Sûrement l'un des meilleurs albums de 2019.  
Autoproduit ATCOF1902CD > www.eamonncoyne.com/liag



### JULIE FOWLIS, ÉAMONN DOORLEY, ZOË CONWAY, JOHN MCINTYRE | Alterum

Deux ans après le remarquable *Alterum*, la chanteuse des Hébrides Julie Fowlis revient au sein d'un quatuor aux côtés de son mari Éamon Doorley (bouzouki, fiddle et chant) et d'un autre couple, la violoniste et chanteuse Zoë Conway et le guitariste et pianiste John Mc Intyre. Ils délivrent ici d'un projet porté par Julie et Zoë de compositions inspirées de la poésie gaélique, ancienne et nouvelle, d'Écosse et d'Irlande, entièrement écrites en gaélique. Des mélodies émouvantes et puissantes accompagnées de façon délicate et réfléchie. La manière dont ce quatuor de virtuoses tisse la musique de ces deux traditions met réellement en valeur les liens historiques communs. Au-delà des talents respectifs, il s'agit d'un album de renouveau sur lequel tout le monde compose, tout le monde chante des chansons de joie et de malheur, parfois entrelacées comme *Faisceadh a Cheobhadh*. Nous sommes en présence d'artistes profondément enracinés dans leurs propres traditions, qui sont capables de s'écouter les uns les autres, au fur et à mesure que les mélodies se déroulent. Il n'est que d'écouter *Port Dannaigh*, *Hiortach* ou *Ma Hù Bhihinn*. Ou encore *Duirt Bean Liam* en irlandais, jumelé à la mélodie écossaise *Ril Eoin*. *Altr* réunit avec art et sensibilité les mots et la musique des deux pays celtiques et raffraîmit le lien musical ancien entre l'Irlande et l'Écosse. Une vraie réussite.  
Machair Records MACH010 > www.zoelandjohn.com ou www.juliefowlis.com



### GOITSE | Ur

Un album tous les deux ans, tel est le rythme des cinq membres de Goitse. Après *Inspired by Chance* en 2017, voici leur cinquième opus, *Ur*, un mot qui signifie traie ou nouveau. Et dans un passé lointain, l'une des lettres de l'alphabet ogham. Petit changement dans le casting : après huit ans de bons et loyaux services, le joueur de banjo James Harvey a tiré sa révérence, remplacé par Alan Reid, du Letrim. Rappelons que les membres de Goitse se sont rencontrés sur les bancs de la section musicale de l'université de Limerick, un gag de qualité. Depuis, ils collectionnent les titres de « groupe de l'année » dans de nombreux médias irlandais et américains. Sur le présent album, on retrouve des instrumentaux récents et des chansons datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme *Henry Joy*, sur lequel la voix délicate d'Aine Mc Gee est complétée par le chant puissant de Barry Kerr, un invité du comté d'Armagh. *The Dog Reels* ouvre l'album avec une énergie incroyable, donnant le ton du reste. On reconnaît au passage *The Queen of Argyll*, écrit par A.M. Stewart en 1983 pour le groupe écossais Silly Wizard. C'est aussi *Emerald*, cocoté par Ian Smith et Énda Oullen, et présent sur l'excellent album de Ian, *A Celtic Connection*. Un plus de sa voix cristalline. Aine déploie une énergie folle au fiddle et mène un train d'enfer avec le banjo, la guitare, l'accordéon et le bodhrán de ses compagnons. Gageons que ce sympathique groupe a encore de longues années devant lui et que son énergie n'est pas près de s'éteindre.  
Autoproduit GSECD5 > www.goitse.ie



### NICOLE NÍ DHUBHSHLAÏNE & KYLE MACAULAY | Barra Taoide

Encore de jeunes brillants musiciens : Nicole Ní Dhubhshláine et Kyle Macaulay sont étudiants à l'université de Cork et Barra Taoide (marée haute), Nicole joue de la flûte, du whistie et du concertina. Originaire du Kerry, elle a l'habitude de jouer avec des musiciens de ce comté : T. O'Sullivan, C. Keane, M. Begley, M. Nic Amhaibh et O. Hennessy. Kyle, quant à lui, natif de Ramelton dans le Donegal, a commencé la guitare dès le plus jeune âge au sein de l'école Ceol na Coille de Paul Harrigan ; il enseigne déjà lui-même en Irlande tout en se produisant à l'étranger. À l'écoute de *Barra Taoide*, vous vous trouverez transportés dans un pub irlandais, un verre de Guinness devant vous et tapan du pied dans le rythme des dix morceaux de cet élégant album. A côté de nos deux amis, Paul McClure au bodhrán, Colm Broderick au uilleann pipes, Lucia MacPartlin au fiddle et, plus étonnant, le pianiste écossais Hamish Napier. Reels, slides, poikas se succèdent comme dans un *ceilidh* du Kerry. Le concertina somme énergiquement sur la suite de *Polkas* tandis que la flûte est jouée avec vigueur sur *Cheer Up Old Hag* et que le uilleann pipes contribue à l'ambiance chaleureuse sur la suite *The Reels*. On remarquera *March of The Kings of Laos*, largement popularisée en Bretagne par Dan ar Braz et l'Héritage des Celtes. Tout en nuances, débordant d'une énergie celtique, cet album — trop bref — vous fera vibrer dans une débacle de couleurs musicales.  
Ceare Records  
> delanymacaulaymusic@gmail.com

# Oriol Junqueras reconnu député européen

La Cour de justice de l'Union européenne a rendu le 19 décembre un verdict positif sur l'immunité d'Oriol Junqueras en tant que député de l'UE. > PAR MONTSE CASACUBERTA



Generalitat de Catalunya

La CJUE s'est prononcée sur l'immunité de Junqueras en réponse à une question de la Cour suprême espagnole. Et cette dernière a reçu une belle volée ! Selon la CJUE, le leader d'Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) avait bien l'immunité dès l'instant où il a été élu en tant que tête de liste aux élections européennes de 2019. Les autorités espagnoles, qui le maintenaient en prison préventive depuis novembre 2017, auraient dû l'en faire sortir et lui permettre de se présenter à Bruxelles.

## Une violation des droits

Junqueras était en détention préventive lors de son élection comme député européen, emprisonné pour avoir organisé le référendum d'autodétermination de la Catalogne. Dès l'élection de ce dernier en juin 2019, son avocat a demandé la possibilité qu'il aille se faire accréditer à Bruxelles. La Cour suprême a refusé. Son avocat a déposé un recours en invoquant une violation des droits à la représentation politique. C'est à ce moment que la Cour suprême a posé la question préjudicielle à la CJUE, mais, sans attendre la réponse, elle a prononcé en octobre dernier sa sentence de treize ans de prison pour sédition et détournement de fonds. Junqueras est maintenant en prison ferme. Il faudra être attentif aux conséquences.

Toutefois, il y a des conséquences immédiatement positives pour l'ex-président Puigdemont et l'ex-ministre catalan Toni

Comin. Dès le 20 décembre au matin, ils ont pu se présenter au Parlement européen et recevoir une accréditation provisoire. Le procureur espagnol a déclaré deux heures après que, quoi qu'il en soit, la sentence ferme ne permettra pas à Junqueras d'être libéré. Le gouvernement socialiste de Pedro Sánchez a dit qu'il attendra les délibérations de la Cour suprême pour se prononcer.

## ERC en position d'arbitre ?

Cette situation arrive à un moment où, après les élections du 10 novembre dernier, Pedro Sánchez est obligé d'obtenir d'ERC l'abstention de ses députés au Parlement espagnol pour pouvoir être investi et créer un gouvernement de coalition avec Pablo Iglesias et son groupe de gauche Podemos. ERC se retrouve dans la situation inattendue de faire avancer la classe politique madrilène vers la reconnaissance de la Catalogne sur un pied d'égalité et l'acceptation du droit des peuples à l'autodétermination... ou au moins d'être consultés.

Reste à savoir si l'Espagne est capable de se donner une occasion d'avancer vers une vraie démocratie ou bien si elle dévore ses enfants et préfère s'autodétruire.

## LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH

Mensuel (56<sup>e</sup> année)  
Rédaction : 9, rue Pinot-Duclos  
22000 SAINT-BRIEUC  
contact@lepeuplebreton.bzh

Directeur de la publication : Benoit Montagné  
Rédacteur en chef : Gael Briand | 06 71 83 70 76  
Responsable des pages Pobl Vreizh : Maxima Touzé  
Secrétaire de rédaction : Jacques Dyoniziak  
Conception et mise en page : Conis Design | Sabine Cornu  
Administration : Benoit Montagné, Anne Quéménéur

Ont contribué à ce numéro :  
Bruno Anker, Jacques Lassy, Gael Briand, Niko, Pierre Emmanuel Marais, Pierre Morvan, Jacques Dyoniziak, Aurélien Boulé, Yann Fievet, Thierry Magot, Jean-François Morvan, Nil Coquissin, Hervé Le Gal, Michel Beaugre, Jean-Jacques Monnier, Maxime Touzé, Charlie Grill, Paul ar Meur, Nolwé Dipoda, Morgane Lincy-Ferrot, Kadvaël Jolivet, Jean Briché, Hervé Lannuzel, Morgan Tremel, Alessandro Michelucci, Rocco Garby, Maité Jozzequi, Jean Deuteux, Klaod Thomas, Philippe Cousin, Montes Casacuberta.

Correspondants :  
Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens  
En Corse : Fabiana Giovannini  
En Occitanie : Gérard Tauti  
Dans l'océan Indien : Marie Leveit

Critiques de disques :  
Bretagne : Pierre Morvan  
15, hent Feunteun-ar-Wern - 22500 Paimpol  
Celtie : Philippe Cousin

Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier  
19, Pierre-à-Pain - 22300 Lannion  
Livres en breton : Hervé Lannuzel  
27, boulevard Lannec - 35000 Rennes

Editeur : Presses populaires de Bretagne  
CPPAP : 0622 0 86914 ISSN : 0245-9507  
Dépôt légal : n° 4071  
Impression et routage : Roudenn Grafik à Guingamp

## Souscription permanente

Avec le développement des fake news (ou infox), la tendance pour les gens sérieux est de revenir aux sources, aux médias qui vérifient l'information et ne se contentent pas d'essayer des on-dit. Car autant les citoyens sont agacés par la novlangue, autant exploiter les discussions de comptoir en laissant penser qu'elles sont forcément véridiques n'est pas digne de représentants politiques. Le Peuple breton est partisan, vous le savez, nous ne nous en cachons pas. Mais il essaye d'être honnête. L'honnêteté, en politique, devient quelque chose de rare. Chaque mois, nous nous préoccupons de trouver des informations les plus originales possible et de les sourcer. Nous tentons non pas d'imposer nos idées, mais de stimuler la réflexion de notre lectorat. C'est sans doute pour cela que (même si vous n'êtes pas assez nombreux) vous êtes si attachés à notre magazine. Souhaitons-lui bon courage dans les tempêtes de 2020 à venir. Et surtout, n'oubliez pas, « selon les experts », s'abonner et faire s'abonner au Peuple breton rend plus heureux ! Ce serait bête de s'en priver...

Hervé Le Guillerm, Saint-Malo, 35 € ; Jean Guillou, Quimper, 45 € ; Anne Hatoche, Lanopnet, 5 € ; Henri Carlevat, Pont-l'Abbé, 10 € ; François Ollivier, Pleyber-Christ, 15 € ; Michel Dréan, Vannes, 5 € ; Paulette Fievet, Gennes, 25 € ; Marie-Thérèse Communier, Pont-de-Buis, 10 € ; Michèle Lough, Nantes, 5 € ; Anne-Marie Prat, Louanec, 5 € ; Raymond Damique, Ploegastel, 5 € ; Georges Balz, Pontivy, 5 € ; Robert Hasle, Boargarré, 20 € ; Jean-Noël Magot, Morlaix, 5 € ; Louis Guez, Ploëneur-Lanvern, 55 € ; Dominique Cotel, Nantes, 5 € ; Jean-Pierre Monroy, Saint-Malo, 35 € ; Alice Tassin, Moëlan-sur-Mer, 10 € ; Jean-Michel Dejenne, Nice, 10 € ; Jean Barbaroux, Saint-Didier-sous-Aubenas, 55 € ; Jean Demgot, Asserac, 15 € ; Jean Lefeuve, Nantes, 45 € ; Eric Moore, Vauresson, 5 €.

Total du mois de décembre : 445 €.

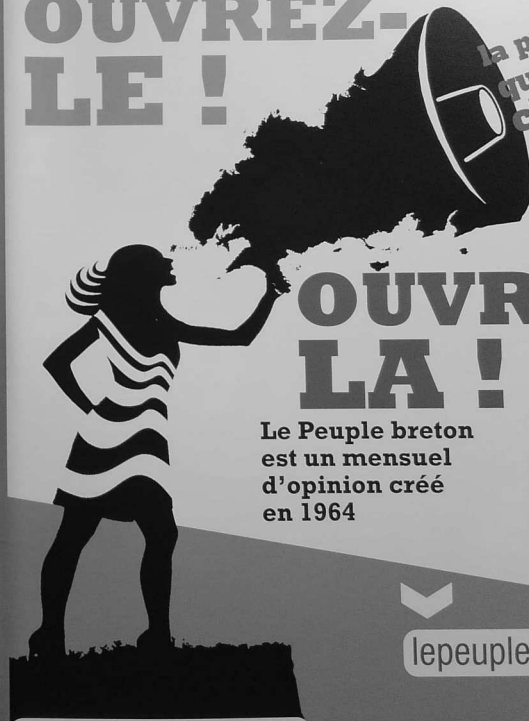
Total des dons 2019 des abonnés par prélèvement automatique : 1 690,50 €.

Total du Année 2019 : 5 627,50 €.

# LE PEUPLE BRETON POBL VREIZH

## OUVREZ-LE !

la presse qui parle de chez vous



## OUVREZ-LA !

Le Peuple breton est un mensuel d'opinion créé en 1964

11 numéros = 45€

lepeuplebreton.bzh



## abonnez-vous !

11 numéros = 45€

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Adresser à : Le Peuple breton, 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

## Nous contacter ?

Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du Peuple breton, vous pouvez nous contacter au 06 71 83 70 76 (06i-répondeur) ou à contact@lepeuplebreton.bzh

## abonnez-vous !

11 numéros = 45€

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

en ligne : lepeuplebreton.bzh

Adresser à : Le Peuple breton | 9, rue Pinot-Duclos | 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

# Armor·lux

VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2020 !



[www.armorlux.com](http://www.armorlux.com)

